



**Quotidien**

N° 3571 - Vendredi 10 mars 2023

# Marchés Publics

## Sommaire

- \* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 18**
  - Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 15
  - Résultats provisoires des régions ..... P. 16 à 18
  
- \* Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions : ..... P. 19 à 37**
  - Marchés de fournitures et services courants ..... P. 19 à 25
  - Marchés de travaux ..... P. 26 à 34
  - Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 35 à 37
  
- \* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 38 à 40**
  - Marchés de travaux ..... P. 38 à 40

La célérité dans la transparence

## Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

### Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

### Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

### Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : arattaou68@gmail.com

### Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
BENAO/GANOU Aïssata Marie Rachel  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
François d'Assise BALIMA  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES  
MARCHÉS PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS  
FINANCIERS.

000328  
N°2023-\_\_\_\_/MEFP/SG/DG-CMEF

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 24 JAN 2023

## COMMUNIQUE

En vue de permettre un meilleur accès à la revue des marchés publics dans le contexte difficile actuel, il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique que depuis le 09 janvier 2023, le quotidien des marchés publics est en accès libre sur les sites web du Ministère de l'Économie des Finances et de la Prospective et de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers aux adresses respectives suivantes : [www.finances.gov.bf](http://www.finances.gov.bf) / [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf).

Le Directeur Général du Contrôle des  
Marchés Publics et des Engagements Financiers/

  
  
Alfred THIOMBIANO

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

**RESULTATS PROVISOIRES  
DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET  
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES**

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Appel d'Offres ouvert N°2022-0134/MEFP/SG/DMP du 30/11/2022 pour la maintenance du support du RESINA au profit du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) - Référence de la publication de l'avis : Quotidien N° 3516 -3517 du Vendredi 23 au Lundi 26 décembre 2022 - Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2023 - Date de dépouillement : 25/01/2023 – Date de délibération : 08/01/2023 – Nombre de plis reçus : seize (16)

| Soumissionnaires  | Montant en FCFA HTVA Lu |            | Montant en FCFA TTC Lu |            | Montant en FCFA HTVA Corrigé |            | Montant en FCFA TTC Corrigé |            | Observations  |
|---|-------------------------|------------|------------------------|------------|------------------------------|------------|-----------------------------|------------|---|
|   | Minimum                 | Maximum    | Minimum                | Maximum    | Minimum                      | Maximum    | Minimum                     | Maximum    |   |
| <b>Lot 01 : Maintenance et support technique des infrastructures de communication et de production du Datacenter Boubouan</b> |                         |            |                        |            |                              |            |                             |            |   |
| GENERAL BUSINESS SERVICES (G.B.S) Sarl  | 6 560 000               | 9 930 000  | 7 740 800              | 11 717 400 | 6 560 000                    | 9 930 000  | 7 740 800                   | 11 717 400 | Conforme  |
| MEGANET   | 7 198 000               | 9 884 500  | 8 493 640              | 11 663 710 | 7 198 000                    | 9 884 500  | 8 493 640                   | 11 663 710 | Non Conforme :<br>Pour avoir proposé Monsieur SAWADOGO A. Sidik comme chef d'équipe n'ayant pas de certification ITIL comme exigé dans le DAO ;<br>Pour avoir proposé Monsieur GUISSOU Abdoul Fayçal en qualité de technicien supérieur en réseau informatique qui a réalisé aucun projet de déploiement, de configuration et de maintenance des équipements CISCO comme exigé dans le DAO. |
| <b>Lot 02 : Maintenance et support technique des infrastructures de communication et de production du Datacenter Gabelou</b>  |                         |            |                        |            |                              |            |                             |            |   |
| GENERAL BUSINESS SERVICES (G.B.S) Sarl  | 10 123 000              | 16 221 000 | 11 945 140             | 19 140 780 | 10 123 000                   | 16 221 000 | 11 945 140                  | 19 140 780 | Conforme  |
| PREMIUM TECHNOLOGIE Sarl  | 11 130 250              | 15 080 000 | 13 133 695             | 17 794 400 | 11 130 250                   | 15 080 000 | 13 133 695                  | 17 794 400 | Non Conforme :<br>Offre anormalement basse car le montant de la soumission qui est de 17 794 400 F CFA TTC est inférieur au seuil minimum qui est de 17 805 617 F CFA TTC.  |
| MEGANET   | 11 735 500              | 16 189 500 | 13 847 890             | 19 103 610 | 11 735 500                   | 16 189 500 | 13 847 890                  | 19 103 610 | Non Conforme :<br>Pour avoir proposé Monsieur SAWADOGO A. Sidik comme chef d'équipe n'ayant pas de certification ITIL comme exigé dans le DAO ;<br>Pour avoir proposé Monsieur GUISSOU Abdoul Fayçal en qualité de technicien supérieur en réseau informatique qui a réalisé aucun projet de déploiement, de configuration et de maintenance des équipements CISCO comme exigé dans le DAO. |
| <b>Lot 03 : Maintenance et support technique du réseau informatique dans les régions du Centre-Ouest et du Centre-Sud</b>     |                         |            |                        |            |                              |            |                             |            |   |
| GENERAL BUSINESS SERVICES (G.B.S) Sarl  | 13 319 000              | 19 167 000 | 15 716 420             | 22 617 060 | 13 319 000                   | 19 167 000 | 15 716 420                  | 22 617 060 | Conforme  |
| GENERAL MICRO SYSTEME (GMS)   | 14 098 500              | 19 520 500 | 16 636 230             | 23 034 190 | 14 098 500                   | 19 520 500 | 16 636 230                  | 23 034 190 | Conforme  |
| <b>Lot 04 : Maintenance et support technique du réseau informatique dans les régions de l'Est et du Centre-Est</b>            |                         |            |                        |            |                              |            |                             |            |   |
| Néant   | -----                   | -----      | -----                  | -----      | -----                        | -----      | -----                       | -----      | Infructueux pour absence de soumissionnaire   |
| <b>Lot 05 : Maintenance et support technique du réseau informatique dans les régions du Plateau Central et du Centre-Nord</b> |                         |            |                        |            |                              |            |                             |            |   |
| GENERAL BUSINESS SERVICES (G.B.S) Sarl  | 13 801 000              | 19 737 000 | 16 285 180             | 23 289 660 | 13 801 000                   | 19 737 000 | 16 285 180                  | 23 289 660 | Conforme  |

## Résultats provisoires

|   |            |            |            |            |            |            |            |            |  |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|--|
| GENERAL MICRO SYSTEME (GMS)   | 14 689 500 | 19 508 500 | 17 333 610 | 23 020 030 | 14 689 500 | 19 508 500 | 17 333 610 | 23 020 030 | Conforme   |
| <b>Lot 06: Maintenance et support technique du réseau informatique dans les régions du Centre</b>             |            |            |            |            |            |            |            |            |  |
| PREMIUM TECHNOLOGIE   | 28 186 500 | 37 632 000 | 33 260 070 | 44 405 760 | 28 186 500 | 37 632 000 | 33 260 070 | 44 405 760 | Conforme   |
| MEGANET   | 26 487 500 | 35 600 000 | 31 255 250 | 42 008 000 | 26 487 500 | 35 600 000 | 31 255 250 | 42 008 000 | Conforme   |
| <b>Lot 07: Maintenance et support technique du réseau informatique dans les régions des Hauts-Bassins</b>     |            |            |            |            |            |            |            |            |  |
| HARD HOME   | 15 862 050 | 26 152 000 | 18 717 219 | 30 859 360 | 15 862 050 | 26 152 000 | 18 717 219 | 30 859 360 | Conforme   |
| GENERAL BUSINESS SERVICES (G.B.S) Sarl  | 19 221 000 | 26 528 000 | 22 680 780 | 31 303 040 | 19 221 000 | 26 528 000 | 22 680 780 | 31 303 040 | Conforme   |
| SOGEK   | 18 460 000 | 25 290 000 | 21 782 800 | 29 842 200 | 18 460 000 | 25 290 000 | 21 782 800 | 29 842 200 | Non conforme :<br>Pour avoir proposé Monsieur NAKANNABO Marc en qualité de chef d'équipe ayant un diplôme de Master en Droit, Economie et Gestion au lieu d'un diplôme de BAC+ 3 moins en informatique et sans fourni une Certification CCNA comme exigé dans le DAO ;<br>Pour avoir proposé Monsieur DOANNIO Aubin Didier en qualité d'électricien sans fournir une attestation de formation sur la maintenance des onduleurs ou de groupes électrogènes comme exigé dans le DAO ;<br>Pour avoir proposé Monsieur YAOGO R. Esaie en qualité de technicien en froid et climatisation sans fournir une attestation de formation ou certificat de travail dans le domaine du froid et climatisation. |
| BURKINDI MULTI SERVICES   | 19 409 000 | 26 692 000 | 22 902 620 | 31 496 560 | 19 409 000 | 26 692 000 | 22 902 620 | 31 496 560 | <b>Non conforme :</b><br>Pour avoir proposé deux (02) chef d'équipe à savoir :<br><b>Monsieur BOUENDE Souleymane</b> qui dispose d'une certification CCNA sans fournir la certification ITIL exigé dans le DAO ;<br><b>Monsieur OUEDRAOGO S. Aboubacar</b> qui dispose d'une certification ITIL sans fournir la certification CCNA exigé dans le DAO.<br>Conformément au DAO, chaque soumissionnaire doit proposer un (01) chef d'équipe ayant à la fois une certification ITIL et CCNA.   |
| MEGANET   | 20 767 500 | 27 760 000 | 24 505 650 | 32 756 800 | 20 767 500 | 27 760 000 | 24 505 650 | 32 756 800 | <b>Non conforme :</b><br>Erreur sur les quantités minimum et maximum au niveau du Bordereau des prix et calendrier d'exécution des services courantes aux items <b>16.1 ; 17.1 ; 17.2 ; 18.1 ; 19.1 et 20.1</b> dont la correction entraine une variation à la baisse de - <b>15,61%</b> au minimum et - <b>15,57%</b> au maximum.   |
| <b>Lot 08: Maintenance et support technique du réseau informatique dans la région de la Boucle du Mouhoun</b> |            |            |            |            |            |            |            |            |  |
| SOGEK   | 15 303 000 | 21 194 000 | 18 057 540 | 25 008 920 | 15 303 000 | 21 194 000 | 18 057 540 | 25 008 920 | <b>Non conforme :</b><br>Pour avoir proposé Monsieur NAKANNABO Marc en qualité de chef d'équipe ayant un diplôme de Master en Droit,   |

## Résultats provisoires

|   |            |            |            |            |            |            |            |            |   |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|---|
|   |            |            |            |            |            |            |            |            | <p>Economie et Gestion au lieu d'un diplôme de BAC+ 3 moins en informatique et sans fourni une Certification CCNA comme exigé dans le DAO ;</p> <p>Pour avoir proposé <b>Monsieur DOANNIO Aubin Didier</b> en qualité d'électricien sans fournir une attestation de formation sur la maintenance des onduleurs ou de groupes électrogènes comme exigé dans le DAO ;</p> <p>Pour avoir proposé <b>Monsieur YAOGO R. Esaïe</b> en qualité de technicien en froid et climatisation sans fournir une attestation de formation ou certificat de travail dans le domaine du froid et climatisation.</p> |
| BURKINDI MULTI SERVICES   | 14 310 000 | 19 819 000 | 16 885 800 | 23 386 420 | 14 310 000 | 19 819 000 | 16 885 800 | 23 386 420 | <p><b>Non conforme :</b></p> <p>Pour avoir proposé deux (02) chef d'équipe à savoir : <b>Monsieur AWO D. Amadou Didier</b> qui dispose d'une certification CCNA sans fournir la certification ITIL exigé dans le DAO ; <b>Monsieur WAECHTER Philipp</b> qui dispose d'une certification ITIL sans fournir la certification CCNA exigé dans le DAO.</p> <p>Conformément au DAO, chaque soumissionnaire doit proposer un (01) chef d'équipe ayant à la fois une certification ITIL et CCNA.</p>   |
| PREMIUM TECHNOLOGIE   | 15 701 000 | 21 258 000 | 18 527 180 | 25 084 440 | 15 701 000 | 21 258 000 | 18 527 180 | 25 084 440 | Conforme  |
| INGENIA CONSULTING INC  | 15 102 500 | 20 662 500 | 17 820 950 | 24 381 750 | 15 102 500 | 20 662 500 | 17 820 950 | 24 381 750 | <p><b>Irrecevable :</b></p> <p>Pour absence de montant minimum et maximum dans sa lettre soumission alors que le <b>Lot 08</b> est un marché à commande.</p>  |
| <b>Lot 09: Maintenance et support technique du réseau informatique dans la région de la Boucle du Mouhoun</b>     |            |            |            |            |            |            |            |            |   |
| GENERAL BUSINESS SERVICES (G.B.S) Sarl  | 14 129 000 | 20 897 000 | 16 672 220 | 24 658 460 | 14 129 000 | 20 897 000 | 16 672 220 | 24 658 460 | Conforme  |
| PREMIUM TECHNOLOGIE   | 15 701 000 | 21 258 000 | 18 527 180 | 25 084 440 | 15 701 000 | 21 258 000 | 18 527 180 | 25 084 440 | Conforme  |
| <b>Lot 10: Maintenance et support technique du réseau informatique dans les régions des Cascades et Sud-Ouest</b> |            |            |            |            |            |            |            |            |   |
| HARD HOME   | 12 145 350 | 19 540 350 | 14 331 513 | 23 057 613 | 12 145 350 | 19 540 350 | 14 331 513 | 23 057 613 | <p><b>Non conforme :</b></p> <p>Pour avoir proposé <b>Monsieur SIMPORE R. Mohamed</b> en qualité de chef d'équipe qui ne dispose que des attestations de formations ITIL et CCNA au lieu des certificat ITIL et CCNA comme exigé dans le DAO.</p>   |
| GENERAL BUSINESS SERVICES (G.B.S) Sarl  | 13 879 000 | 20 397 000 | 16 377 220 | 24 068 460 | 13 879 000 | 20 397 000 | 16 377 220 | 24 068 460 | Conforme  |
| SOGEK   | 13 209 000 | 18 452 000 | 15 586 620 | 21 773 360 | 13 209 000 | 18 452 000 | 15 586 620 | 21 773 360 | <p><b>Non conforme :</b></p> <p>Pour avoir proposé <b>Monsieur NAKANNABO Marc</b> en qualité de chef d'équipe ayant un diplôme</p>  |



## Résultats provisoires

| Sarl                            |  |            |            |            |  |
|---------------------------------|--|------------|------------|------------|--|
| PREMIUM TECHNOLOGIE             | 25 375 000   | 29 942 500 | 25 375 000 | 29 942 500 | Non conforme :<br>Offre anormalement basse car le montant de soumission qui est de 29 942 500 F CFA TTC est inférieur au seuil minimum qui est de 30 018 588 Fcfa TTC. |
| GALERIE DU SAHEL                | 25 394 500   | -----      | 25 394 500 | -----      | Irrecevable :<br>Pour avoir visé dans sa lettre de soumission la clause 14 des IC au lieu de la clause 19.1 des IC.  |
| KGS Sarl                        | 27 240 000   | -----      | 27 240 000 | -----      | Irrecevable :<br>Pour défaut de signature et du cachet de la lettre de soumission.   |
| ALL BUSINESS INTERNATIONAL Sarl | 25 800 010   | -----      | 25 800 010 | -----      | Conforme   |
| ENGCI Sarl                      | 25 565 010   | -----      | 25 565 010 | -----      | Conforme   |
| <b>ATTRIBUTAIRES:</b>           | <p>Lot 01 : <b>GENERAL BUSINESS SERVICE (G.B.S Sarl)</b> pour un montant minimum TTC de sept millions sept cent quarante mille huit cents (7 740 800) francs CFA et un montant maximum TTC de onze millions sept cent dix-sept mille quatre cents (11 717 400) francs CFA avec un délai d'exécution de <b>trois (03) mois</b> ;</p> <p>Lot 02 : <b>GENERAL BUSINESS SERVICE (G.B.S Sarl)</b> pour un montant minimum TTC de onze millions neuf cent quarante-cinq mille cent quarante (11 945 140) francs CFA et un montant maximum TTC de dix-neuf millions cent quarante mille sept cent quatre-vingts (19 140 780) francs CFA avec un délai d'exécution de <b>trois (03) mois</b> ;</p> <p>Lot 03 : <b>GENERAL BUSINESS SERVICE (G.B.S Sarl)</b> pour un montant minimum TTC de quinze millions sept cent seize mille quatre cent vingt (15 716 420) francs CFA et un montant maximum TTC de vingt-deux millions six cent dix-sept mille soixante (22 617 060) francs CFA avec un délai d'exécution de <b>trois (03) mois</b> ;</p> <p>Lot 04 : <b>infructueux pour absence de soumissionnaire</b> ;</p> <p>Lot 05 : <b>GENERAL BUSINESS SERVICE (G.B.S Sarl)</b> pour un montant minimum TTC de seize millions deux cent quatre-vingt-cinq mille cent quatre-vingts (16 285 180) francs CFA et un montant maximum TTC de vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-neuf mille six cent soixante (23 289 660) francs CFA avec un délai d'exécution de <b>trois (03) mois</b> ;</p> <p>Lot 06 : <b>MEGANET</b> pour un montant minimum TTC de trente et un millions deux cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante (31 255 250) francs CFA et un montant maximum TTC quarante-deux millions huit mille (42 008 000) francs CFA avec un délai d'exécution de <b>trois (03) mois</b> ;</p> <p>Lot 07 : <b>HARD HOME</b> pour un montant minimum TTC de dix-huit millions sept cent dix-sept mille deux cent dix-neuf (18 717 219) francs CFA et un montant maximum TTC de trente millions huit cent cinquante-neuf mille trois cent soixante (30 859 360) francs CFA avec un délai d'exécution de <b>trois (03) mois</b> ;</p> <p>Lot 08 : <b>PREMIUM TECHNOLOGIE</b> pour un montant minimum TTC de dix-huit millions cinq cent vingt-sept mille cent quatre-vingts (18 527 180) francs CFA et un montant maximum TTC de vingt-cinq millions quatre-vingt-quatre mille quatre cent quarante (25 084 440) francs CFA avec un délai d'exécution de <b>trois (03) mois</b> ;</p> <p>Lot 09 : <b>GENERAL BUSINESS SERVICE (G.B.S Sarl)</b> pour un montant minimum TTC de seize millions six cent soixante-douze mille deux cent vingt (16 672 220) francs CFA et un montant maximum TTC de vingt-quatre millions six cent cinquante-huit mille quatre cent soixante (24 658 460) francs CFA avec un délai d'exécution de <b>trois (03) mois</b> ;</p> <p>Lot 10 : <b>GENERAL BUSINESS SERVICE (G.B.S Sarl)</b> pour un montant minimum TTC de seize millions trois cent soixante-dix-sept mille deux cent vingt (16 377 220) francs CFA et un montant maximum TTC de vingt-quatre millions soixante-huit mille quatre cent soixante (24 068 460) francs CFA avec un délai d'exécution de <b>trois (03) mois</b> ;</p> <p>Lot 11 : <b>IT PROJET</b> pour un montant HTVA de cinquante-six millions six cent trente mille (56 630 000) francs CFA et un montant TTC de soixante-six millions huit cent vingt-trois mille quatre cents (66 823 400) francs CFA avec un délai d'exécution de <b>trois (03) mois</b> ;</p> <p>Lot 12 : <b>Afrik Lonnya</b> pour un montant HTVA de soixante-six millions trois cent cinquante-quatre mille deux cents (66 354 200) francs CFA et un montant TTC de soixante-dix-huit millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent cinquante-six (78 297 956) francs CFA avec un délai d'exécution de <b>trois (03) mois</b> ;</p> <p>Lot 13 : <b>GENERAL BUSINESS SERVICE (G.B.S Sarl)</b> pour un montant HTVA de trente-cinq millions six cent mille (35 600 000) francs CFA et un montant TTC de quarante-deux millions huit mille (42 008 000) francs CFA avec un délai d'exécution de <b>trois (03) mois</b> ;</p> <p>Lot 14 : <b>ENGCI</b> pour un montant HTVA de vingt-cinq millions cinq cent soixante-cinq mille dix (25 565 010) francs CFA avec un délai d'exécution de <b>trois (03) mois</b>.</p> |            |            |            |  |

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



## Résultats provisoires

### AGENCE NATIONAL DE PROMOTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Appel d'Offres Ouvert N°2023-00001/MTDPCE/SG/ANPTIC/DG/PRM du 25/11/2022 pour le gardiennage des sites pylônes au profit de l'ANPTIC  
 Publication de l'avis : Quotidiens N°3527 du 09/01/2023  
 Référence de convocation de la CAM : lettre n°2023-007/MTDPCE/SG/ANPTIC/SG/PRM du 02/02/2023  
 Date d'ouverture des plis : 08 février 2023 - Nombre de lots : 3  
 Financement : Budget ANPTIC, exercice 2023

#### Lot 1

| Soumissionnaires                     | Montant lu en FCFA                    |   | Montant corrigé en FCFA TTC           | Observations  |
|--------------------------------------|---------------------------------------|---|---------------------------------------|---|
|                                      | HTVA                                  | TTC                                     |                                       |   |
| <b>Borne inférieure : 13 526 756</b> |                                       | <b>Borne supérieure : 18 300 906</b>    |                                       |   |
| MAXIMUM PROTECTION                   |                                       | Mini : 4 187 500<br>Maxi : 16 750 000   | Mini : 4 187 500<br>Maxi : 16 750 000 | Conforme  |
| AGENCE DE SECURITE PRIVEE GINDEFOULA | Mini : 2 771 250<br>Maxi : 11 085 000 | Mini : 3 270 075<br>Maxi : 13 080 300   | Mini : 3 270 075<br>Maxi : 13 080 300 | Offre anormalement basse  |
| BAT SECURITY SAS                     | Mini : 1 008 750<br>Maxi : 12 105 000 |   | ----                                  | Non Conforme : clause 14 référencée dans la lettre de soumission en lieu et place de la clause 19.1 |
| YIDOU SERVICE                        |                                       | Mini : 3 249 667<br>Maxi : 12 998 668   | Mini : 3 249 667<br>Maxi : 12 998 668 | Offre anormalement basse  |
| GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES   |                                       | Mini : 3 430 207<br>Maxi : 13 720 828   | Mini : 3 430 207<br>Maxi : 13 720 828 | Conforme  |
| LIONS SECURITY SARL                  |                                       | Mini : 4 187 023,5<br>Maxi : 16 748 094 | Mini : 4 187 024<br>Maxi : 16 748 096 | Conforme  |

**Attributaire : GENERAL DE PRESTATION DE SERVICES pour montant minimum hors taxes de deux millions neuf cent six mille (2 906 000) francs CFA, soit trois millions quatre cent trente mille deux cent sept (3 430 207) francs CFA en toutes taxes comprises et un montant maximum hors taxes de onze millions six cent vingt-sept mille huit cent vingt (11 627 820) francs CFA, soit treize millions sept cent vingt mille cent vingt-huit (13 720 828) francs CFA en toutes taxes comprises avec un délai de validité qui couvre l'année budgétaire 2023 et un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.**

#### Lot 2

|                                      |                                       |                                       |                                       |   |
|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---|
| <b>Borne inférieure : 13 059 153</b> |                                       | <b>Borne supérieure : 17 668 266</b>  |                                       |   |
| LA SENTINELLE SECURITE               | 11 000 250                            |                                       | -                                     | Non conforme : absence de précision dans la lettre de soumission des montants minimum et maximum ; ce qui est contraire aux dispositions de la circulaire N°2020-030/ARCOP/CR du 03/09/2020 |
| GLOBAL SECURITY MANAGEMENT           | Mini : 3 930 000<br>Maxi : 15 720 000 | -                                     | ---                                   | Offre TTC hors enveloppe  |
| MAXIMUM PROTECTION                   | --                                    | Mini : 3 301 475<br>Maxi : 13 205 899 | Mini : 3 301 475<br>Maxi : 13 205 899 | Conforme  |
| AGENCE DE SECURITE PRIVEE GINDEFOULA | Mini : 2 724 000<br>Maxi : 10 896 000 | Mini : 3 214 320<br>Maxi : 12 857 280 | Mini : 3 214 320<br>Maxi : 12 857 280 | Offre anormalement basse  |
| YIDOU SERVICE                        | --                                    | Mini : 3 437 340<br>Maxi : 13 749 360 | Mini : 3 437 340<br>Maxi : 13 749 360 | Conforme  |
| GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES   | --                                    | Mini : 3 331 140<br>Maxi : 13 324 560 | Mini : 3 331 140<br>Maxi : 13 324 560 | Conforme  |

**Attributaire : MAXIMUM PROTECTION pour un montant minimum hors taxes de deux millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent soixante (2 797 860) francs CFA, soit trois millions trois cent un mille quatre cent soixante-quinze (3 301 475) francs CFA toutes taxes comprises et un montant maximum hors taxes de onze millions cent quatre-vingt-onze mille quatre cent quarante (11 191 440) francs CFA, soit treize millions deux cent cinq mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (13 205 899) francs CFA toutes taxes comprises avec un délai de validité qui couvre l'année budgétaire 2023 et un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.**

#### Lot 3

|                                      |                                       |   |                                       |                          |
|--------------------------------------|---------------------------------------|---|---------------------------------------|--------------------------|
| <b>Borne inférieure : 13 195 019</b> |                                       | <b>Borne supérieure : 17 852 085</b>    |                                       |                          |
| MAXIMUM PROTECTION                   | --                                    | Mini : 3 332 889<br>Maxi : 13 331 555   | Mini : 3 332 889<br>Maxi : 13 331 555 | Conforme                 |
| AGENCE DE SECURITE PRIVEE GINDEFOULA | Mini : 2 777 100<br>Maxi : 11 108 400 | Mini : 3 276 978<br>Maxi : 13 107 912   | Mini : 3 276 978<br>Maxi : 13 107 912 | Offre anormalement basse |
| YIDOU SERVICE                        | --                                    | Mini : 3 132 900<br>Maxi : 12 531 600   | Mini : 3 132 900<br>Maxi : 12 531 600 | Offre anormalement basse |
| GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES   | --                                    | Mini : 3 398 347<br>Maxi : 13 593 388   | Mini : 3 398 347<br>Maxi : 13 593 388 | Conforme                 |
| LIONS SECURITY SARL                  | --                                    | Mini : 4 187 023,5<br>Maxi : 16 748 094 | Mini : 4 187 024<br>Maxi : 16 748 096 | Conforme                 |
| SOCIETE DE SECURITE DU SAHEL         | --                                    | Mini : 3 197 682<br>Maxi : 12 790 728   | Mini : 3 197 682<br>Maxi : 12 790 728 | Offre anormalement basse |

**Attributaire : MAXIMUM PROTECTION pour montant minimum hors taxes de deux millions huit cent vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-deux (2 824 482) francs CFA, soit trois millions trois cent trente-deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (3 332 889) francs CFA toutes taxes comprises et un montant maximum hors taxes de onze millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent vingt-huit (11 997 928) francs CFA, soit treize millions trois cent trente un mille cinq cent cinquante-cinq (13 331 555) francs CFA toutes taxes comprises avec un délai de validité qui couvre l'année budgétaire 2023 et un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.**

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Manifestation d'intérêt N°2023-01 /MEMC/SG/DMP du 6 janvier 2023 relative au recrutement d'un consultant pour la mise en place d'un registre électronique des bénéficiaires effectifs au Burkina Faso - **Référence publication de l'avis** : Quotidien N° 3533 du mardi 17 janvier 2023 - UNDB online en date du 17 janvier 2023 **Financement** : IDA-D872-BF - **Méthode de sélection** : la qualification du consultant  
**Date de dépouillement** : 1<sup>er</sup> février 2023 ; **Nombres de soumissionnaires** : dix-sept (17)

| N° | Nom du Consultant   | Critères                                    |  | Observations          |                                      |
|----|---------------------|---|--|-----------------------|--------------------------------------|
|    |                     | Membres                                     | Nombre de missions similaires justifiées |                       | Rang                                 |
| 1  | GROUPEMENT          | DORIANE IS<br>TRITUX                        | Sept (07)                                | 3 <sup>ème</sup>      | Non Retenu                           |
| 2  | CABINET QUIDGEST    |   | Deux (02)                                | 5 <sup>ème</sup>      | Non Retenu                           |
| 3  | AMD INTERNATIONAL   |   | Zéro (00)                                | 14 <sup>ème</sup> exo | Non Retenu                           |
| 4  | SGS                 |   | Zéro (00)                                | 14 <sup>ème</sup> exo | Non retenu                           |
| 5  | SWITCH MAKER SARL   |   | Quatorze (14)                            | 1 <sup>er</sup>       | Retenu pour la suite de la procédure |
| 6  | GROUPEMENT          | ENERTEAM<br>THINK TANK MEA SARL             | Deux (02)                                | 5 <sup>ème</sup> exo  | Non Retenu                           |
| 7  | JO'FE DIGITAL SARL  |   | Cinq (05)                                | 4 <sup>ème</sup>      | Non Retenu                           |
| 8  | GROUPEMENT          | AFRIK LONNYA<br>MEDIANET                    | Zéro (00)                                | 14 <sup>ème</sup>     | Non Retenu                           |
| 9  | GROUPEMENT          | SIGA, IMCOMG<br>DIGITALIS                   | Une (01)                                 | 8 <sup>ème</sup> exo  | Non Retenu                           |
| 10 | LINPICO             |   | Une (01)                                 | 8 <sup>ème</sup> exo  | Non Retenu                           |
| 11 | GROUPEMENT          | VIRTUALYZE<br>DIGITALIS CONSEILS            | Onze(11)                                 | 2 <sup>ème</sup>      | Non Retenu                           |
| 12 | GROUPEMENT          | XTENSUS<br>ITEEM LABS<br>SERVICES           | Une (01)                                 | 8 <sup>ème</sup> exo  | Non Retenu                           |
| 13 | YULCOM TECHNOLOGIES |   | Une (01)                                 | 8 <sup>ème</sup>      | Non Retenu                           |
| 14 | GROUPEMENT          | A2SYS BURKINA<br>A2SYS NIGER<br>A2SYS MALI  | Deux (02)                                | 7 <sup>ème</sup>      | Non Retenu                           |
| 15 | VISION RI           |   | Une (01)                                 | 8 <sup>ème</sup> exo  | Non Retenu                           |
| 16 | GROUPEMENT          | EXPERTS-DEV<br>GENERAL MICRO SYSTEM<br>SIGA | Une (01)                                 | 8 <sup>ème</sup> exo  | Non Retenu                           |
| 17 | IT INTEGRATION      |   | Zéro (00)                                | 14 <sup>ème</sup> exo | Non Retenu                           |

### MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Demande de Propositions n° 2022-011P/MARAH/SG/DMP du 02/09/2022 pour l'audit des comptes du Projet d'Appui à la Promotion des Filières Agricoles (PAPFA), exercices 2022-2023 et audit de clôture - Financement : Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA), exercice 2022 - Publication des résultats des propositions techniques : Quotidien des marchés publics n°3537 du lundi 23 janvier 2023  
 Date de dépouillement : 31/01/2023 - Date de délibération : 06/02/2023 - Nombre de consultants retenus : 04 - Nombre de plis reçus : 04 - Lettre convocation CAM : N° 2023-003/MARAH/SG/DMP du 26 /01//2023 - Note technique requise : 75 points - ANO du Bailleur : FIDA N00018363/PAPFA/29253 du 14 février 2023

| N°                           | Nom des consultants        | Montant lu (HT-HD)   | Montant corrigé (HT-HD)                | Evaluation technique |                    |                      | Evaluation financière |                    | Evaluation combinée      |                  |
|------------------------------|----------------------------|--|--|----------------------|--------------------|----------------------|-----------------------|--------------------|--------------------------|------------------|
|                              |                            |  |  | Note technique Nt    | Note pondérée Nt*T | Classement technique | Note financière Nf    | Note pondérée Nf*F | Note combinée Nt*T+ Nf*F | classement       |
| 1                            | FIDUCIAL EXPERTISE AK SARL | 12 750 000 soit 4 250 000 par exercice   | 12 750 000 soit 4 250 000 par exercice | 87                   | 60.9               | 3 <sup>ème</sup>     | 74.75                 | 22.43              | 83.33                    | 3 <sup>ème</sup> |
| 2                            | AUREC Afrique-BF           | 11 175 000 soit 3 725 000 par exercice   | 11 175 000 soit 3 725 000 par exercice | 95                   | 66.5               | 1 <sup>er</sup>      | 85.28                 | 25.58              | 92.08                    | 1 <sup>er</sup>  |
| 3                            | FIDAF SARL                 | 23 520 000 soit 7 840 000 par exercice   | 23 520 000 soit 7 840 000 par exercice | 91                   | 63.7               | 2 <sup>ème</sup>     | 40.51                 | 12.15              | 75.85                    | 4 <sup>ème</sup> |
| 4                            | Groupement EPG/KMC         | 9 529 998 soit 3 176 666 par exercice  | 9 529 998 soit 3 176 666 par exercice  | 86.6                 | 60.62              | 4 <sup>ème</sup>     | 100.00                | 30                 | 90.62                    | 2 <sup>ème</sup> |
| Recommandation d'attribution |                            | AUREC Afrique-BF pour un montant de onze millions cent soixante-quinze mille (11 175 000) Francs CFA HT-HD soit treize millions cent quatre-vingt-six mille cinq cents (13 186 500) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de trois (03) mois soit un (01) mois par exercice. |  |                      |                    |                      |                       |                    |                          |                  |

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

**Rectificatif N°2 au Quotidien N° 3516-3517 du vendredi 23 au lundi 26 décembre 2022, page 4**  
**portant la dénomination de la structure et le montant hors taxe en lettres de l'attribution du lot 1**  
**DEMANDE DE PRIX N° 2022-001/MSECU/SG/DMP du 23/11/2022**  
**POUR LES SERVICES DE GARDIENNAGE AU PROFIT DU MATDS. Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2023.**  
**Date de dépouillement : lundi 09 Décembre 2022**

#### Lot n°1 : Gardiennage dans les locaux des services A du MATDS

| N°           | Soumissionnaire  | Montant lu en F CFA   | Montant corrigé en F CFA            | Observations  |
|--------------|--|-----------------------|-------------------------------------|---|
| 1            | W.S  | 9 960 000 HTVA        | 9 960 000 HTVA<br>11 752 800 TTC    | 4 <sup>e</sup><br>CONFORME  |
| 2            | SAAGA SECURITE/<br>SERVICE   | 9 900 000 HTVA        | 9 900 000 HTVA<br>11 682 000 TTC    | 3 <sup>e</sup><br>CONFORME  |
| 3            | S.G.PR.S   | 10 996 656 TTC        | 9 319 200 HTVA<br>10 996 656 TTC    | NON-CONFORME<br>Absence des pièces suivantes : RCCM et CNF  |
| 4            | YIDOU SERVICE  | 10 266 000 TTC        | 8 700 000 HTVA<br>10 266 000 TTC    | NON-CONFORME<br>Offre anormalement basse  |
| 5            | VISION SECURITE  | 9 750 000 HTVA        | 9 750 000 HTVA<br>11 505 000 TTC    | NON-CONFORME<br>Absence des pièces suivantes : ASC et DRTSS   |
| 6            | MAXIMUM<br>PROTECTION  | 11 480 135 TTC        | 9 728 928 HTVA<br>11 480 135 TTC    | 2 <sup>e</sup><br>CONFORME  |
| 7            | LAFORSEC-<br>SECURITY  | 10 700 712 TTC        | 9 068 400 HTVA<br>10 700 712 TTC    | NON-CONFORME<br>Offre anormalement basse  |
| 8            | BPS Protection<br>Sarl   | 11 359 860 TTC        | 9 627 000 HTVA<br>11 359 860 TTC    | NON-CONFORME<br>-Absence de diplôme des vigiles<br>-expérience des vigiles non mentionnée<br>-Absence des pièces suivantes : ASC, DRTSS, ANETP, RCCM et CNF |
| 9            | ASPG   | 11 054 004 TTC        | 9 367 800 HTVA<br>11 054 004 TTC    | NON-CONFORME<br>-Absence de diplôme des vigiles<br>-Expérience des vigiles non mentionnée<br>-Absence des pièces suivantes : RCCM et CNF                    |
| 10           | OMNI SERVICE   | 11 864 406,77<br>HTVA | 11 864 406,77 HTVA<br>14 000 000TTC | 5 <sup>e</sup><br>CONFORME  |
| 11           | SOGES-BF   | 10 690 800 TTC        | 9 060 000 HTVA<br>10 690 800 TTC    | NON-CONFORME<br>Absence des pièces suivantes : ASC, ASF, DRTSS et ANETP   |
| 12           | GENERALE DE<br>PRESTATION DE<br>SERVICE  | 11 115 529 TTC        | 9 419 940 HTVA<br>11 115 529 TTC    | 1 <sup>er</sup><br>CONFORME   |
| Attributaire | GENERALE DE PRESTATION DE SERVICE pour un montant de neuf millions quatre cent dix-neuf mille quarante (9 419 940) francs CFA HTVA et de onze millions cent quinze mille cinq cent vingt-neuf (11 115 529) francs CFA TTC avec délai d'exécution année budgétaire 2023 et trente (30) jours pour chaque commande. 11 067 84011 067 840 |                       |                                     |   |

#### Lot n°2 : Gardiennage dans les locaux des services B du MATDS

| N°           | Soumissionnaire  | Montant lu en F CFA | Montant corrigé en F CFA          | Observations   |
|--------------|--|---------------------|-----------------------------------|--|
| 1            | W.S  | 11 067 840<br>HTVA  | 11 067 840 HTVA<br>13 060 051 TTC | 1 <sup>er</sup><br>CONFORME  |
| 2            | S.G.PR.S   | 12 574 080 TTC      | 10 656 000 HTVA<br>12 574 080 TTC | NON-CONFORME<br>Absence des pièces suivantes : RCCM et CNF   |
| 3            | YIDOU SERVICE  | 11 809 440 TTC      | 10 008 000 HTVA<br>11 809 440 TTC | NON-CONFORME<br>Offre anormalement basse   |
| 4            | VISION SECURITE  | 10 764 000<br>HTVA  | 10 764 000 HTVA<br>11 723 040 TTC | NON-CONFORME<br>Absence des pièces suivantes : ASC et DRTSS  |
| 5            | MAXIMUM<br>PROTECTION  | 13 168 120 TTC      | 11 159 424 HTVA<br>13 168 120 TTC | 2 <sup>e</sup><br>CONFORME   |
| 6            | LAFORSEC-<br>SECURITY  | 11 277 024 TTC      | 11 273 058 HTVA<br>12 302 208 TTC | NON-CONFORME<br>-Erreur de quantité à l'item 1 (6 au lieu de 5), entraînant une variation de 9,09%.<br>-Offre anormalement basse |
| 7            | BPS Protection<br>Sarl   | 12 952 152 TTC      | 10 976 400 HTVA<br>12 952 152 TTC | NON-CONFORME<br>-Absence de diplôme des vigiles ;<br>-Expérience des vigiles non mentionnée.                                     |
| 8            | ASPG   | 12 636 526 TTC      | 10 708 920 HTVA<br>12 636 526 TTC | NON-CONFORME<br>-Absence de diplôme des vigiles ;<br>-Expérience des vigiles non mentionnée.                                     |
| 9            | OMNI SERVICE   | 13 559 322<br>HTVA  | 13 559 322 HTVA<br>16 000 000 TTC | 3 <sup>e</sup><br>CONFORME   |
| 10           | SOGES-BF   | 12 460 800 TTC      | 10 560 000 HTVA<br>12 460 800 TTC | NON-CONFORME<br>Absence des pièces suivantes : ASC, ASF, DRTSS et ANETP  |
| 11           | GENERALE DE<br>PRESTATION DE<br>SERVICE  | 12 432 409 TTC      | 10 535 940 HTVA<br>12 432 409 TTC | NON-CONFORME<br>Offre anormalement basse   |
| Attributaire | W.S pour un montant de onze millions soixante-sept mille huit cent quarante (11 067 840) francs CFA HTVA et de treize millions soixante mille cinquante-un (13 060 051) francs CFA TTC avec délai d'exécution année budgétaire 2023 et trente (30) jours pour chaque commande. |                     |                                   |  |

## Résultats provisoires

### AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Demande de Propositions DDP N°002/2022/Agetib/DG/DM du 13 décembre 2022 relative à la réalisation des études techniques détaillées, contrôle et de la surveillance des travaux d'aménagements d'environ 400 km de pistes rurales dans les communes de Boromo, Siby, Dédougou, Fara, Poura, Toma, Diapangou, Tibga et Diabo dans les régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR)

#### SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION TECHNIQUE ET FINANCIERE COMBINEE

**Agence Partenaire:** Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib) ; **Financement :** Banque Mondiale - (crédit IDA 6819-BF Subvention IDA D761-BF) ; **Publication :** Lettres d'invitation N°2022/044 à 085/Agetib/DG/DM-IS du 13/12/2022 ; **Date d'ouverture des plis :** 12/01/2023 ; **Nombre de Consultants invité :** 42 ; **Nombre de plis reçus :** 40 ; **Date de délibération :** 27/01/2023 ; **Note minimale technique requise :** 80 points ; **Mode de sélection :** Sélection fondée sur la qualité et le coût ; **Date d'ouverture des propositions financières :** 24/02/2023 ; **Nombre de plis ouvert :** 36 ; **Date de délibération de l'évaluation combinée :** 02/03/2023 ;

| N° de pli   | Soumissionnaires            | Critères d'évaluation |                 |                          |                         |                               |                              |         |                 |                     | Observations          |  |
|---|-----------------------------|-----------------------|-----------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------------|------------------------------|---------|-----------------|---------------------|-----------------------|--|
|   |                             | Note technique        |                 | Evaluation financière    |                         |                               |                              |         |                 | Évaluation combinée |                       |  |
|   |                             | Sur/100               | Pondérée sur 80 | Montant lu en F CFA HTVA | Montant lu en F CFA TTC | Montant corrigé en F CFA HTVA | Montant corrigé en F CFA TTC | Sur 100 | Pondérée sur 20 | Totaux              |                       | Rang   |
| <b>Mission 1 : Etudes techniques et suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 46 km de pistes rurales dans la région de la Boucle du Mouhoun (commune de Boromo)</b>  |                             |                       |                 |                          |                         |                               |                              |         |                 |                     |                       |  |
| 2   | INGETECH/<br>PERS-BTP       | 93,80                 | 75,04           | 74 932 080               | 88 419 854              | <b>134 932 080</b>            | <b>159 219 854</b>           | 100,00  | 20,00           | <b>95,04</b>        | <b>1<sup>er</sup></b> | Ajustement pour prise en compte de toutes les provisions dans la phase étude et suivi contrôle <b>Retenu pour la mission</b>   |
| 17  | TECHNI-CONSULT              | 91,8                  | 73,44           | 164 603 259              | 194 231 846             | 169 600 470                   | 200 128 555                  | 79,56   | 15,91           | 89,35               | 3 <sup>ème</sup>      | Ajustement pour prise en compte de la provision sur la sûreté ; Erreur de reportage du montant sur la lettre d'engagement  |
| 23  | TERRASOL                    | 92                    | 73,6            | 148 334 500              | 175 034 710             | 164 024 000                   | 193 548 320                  | 82,26   | 16,45           | 90,05               | 2 <sup>ème</sup>      | Ajustement pour prise en compte de la provision sur la sûreté et la communication ; Erreur de quantité sur le Prix 2.2.1 de la phase suivi-contrôle : 6 mois au lieu de 7 ; Erreur de quantité sur le Prix 2.2.3 : 18 mois au lieu de 19 ; Erreur de calcul du montant total HTVA de la phase suivi - Contrôle |
| 35  | ACE                         | 91,6                  | 73,28           | 275 131 623              | 324 655 315             | 267 037 611                   | 315 104 381                  | 50,53   | 10,11           | 83,39               | 4 <sup>ème</sup>      | Ajustement pour prise en compte du montant réel des prestations du LNBTP de la phase suivi-contrôle ; Erreur de quantité sur le Prix 2.2.1 de la phase suivi-contrôle : 6 mois au lieu de 7 ; Erreur quantité sur le Prix 2.2.3: 18 mois au lieu de 19   |
| Attributaire : <b>INGETECH/ PERS-BTP</b> pour un montant de cent trente-quatre millions neuf cent trente-deux mille quatre-vingt FCFA HTVA ( <b>134 932 080</b> ) soit cent cinquante-neuf millions deux cent dix-neuf mille huit cent cinquante-quatre ( <b>159 219 854</b> ) FCFA-TTC et un délai d'exécution de neuf ( <b>09</b> ) mois dont <b>03</b> mois pour les études et 06 mois pour le suivi-contrôle. |                             |                       |                 |                          |                         |                               |                              |         |                 |                     |                       |  |
| <b>Mission 2 : Etudes techniques et suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 38 km de pistes rurales dans la région de la Boucle du Mouhoun (commune de Siby)</b>  |                             |                       |                 |                          |                         |                               |                              |         |                 |                     |                       |  |
| 5   | CETIS/<br>HYDRO-CO          | 83,04                 | 66,432          | 205 556 000              | 242 556 080             | 174 200 000                   | 205 556 000                  | 81,42   | 16,28           | 82,72               | 5 <sup>ème</sup>      | Erreur de reportage du montant total HTVA dans la lettre de soumission : 174 200 000 au lieu de 205 556 000  |
| 11  | CEITP<br>Sarl/GEO-CONSULT   | 90,58                 | 72,464          | 158 050 000              | 186 499 000             | 158 050 000                   | 186 499 000                  | 89,74   | 17,95           | 90,41               | 2 <sup>ème</sup>      | -  |
| 28  | CETRI                       | 89,12                 | 71,296          | 150 984 500              | 178 161 710             | 150 984 500                   | 178 161 710                  | 93,94   | 18,79           | 90,08               | 3 <sup>ème</sup>      | -  |
| 29  | DIC-<br>BTP/SERAT/<br>SIGEM | 80,08                 | 64,064          | 131 830 400              | 155 559 872             | 141 830 400                   | 167 359 872                  | 100,00  | 20,00           | 84,06               | 4 <sup>ème</sup>      | Ajustement pour prise en compte du montant réel des prestations du LNBTP de la phase suivi-contrôle  |

## Résultats provisoires

|  |  |       |        |             |             |             |             |        |       |       |                  |   |
|--|--|-------|--------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|-------|-------|------------------|---|
| 30   | ACIT GEO-TECHNIQUE/ GiE                                    | 93,12 | 74,496 | 125 880 000 | 148 538 400 | 155 880 000 | 183 938 400 | 90,99  | 18,20 | 92,69 | 1er              | Ajustement pour prise en compte de toutes les provisions dans la phase étude <b>Retenu pour la mission</b>  |
| Attributaire : <b>ACIT GEOTECHNIQUE / GiE</b> pour un montant de cent cinquante-cinq millions huit cent quatre-vingt mille ( <b>155 880 000</b> ) FCFA HTVA soit cent quatre-vingt-trois millions neuf cent trente-huit mille quatre cent ( <b>183 938 400</b> ) FCFA-TTC et un délai d'exécution de neuf ( <b>09</b> ) mois dont <b>03</b> mois pour les études et 06 mois pour le suivi-contrôle.  |  |       |        |             |             |             |             |        |       |       |                  |   |
| <b>Mission 3 : Etudes techniques et suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 55 km de pistes rurales dans la région de la Boucle du Mouhoun (commune de Dédougou)</b>   |  |       |        |             |             |             |             |        |       |       |                  |   |
| 4  | TED Ingénieurs Conseils                                    | 90,82 | 72,656 | 215 631 875 | 254 445 613 | 216 831 886 | 255 861 625 | 77,83  | 15,57 | 88,22 | 3 <sup>ème</sup> | Erreur de quantité du Prix 2.2.4 de la phase suivi-contrôle : 23 au lieu de 21  |
| 9  | SETA/ GERTEC/ I-SEPT                                       | 90,66 | 72,528 | 167 000 000 | 197 060 000 | 207 000 000 | 244 260 000 | 81,52  | 16,30 | 88,83 | 1 <sup>er</sup>  | Ajustement pour prise en compte de la provision du LNBTP dans la phase étude et suivi contrôle <b>Retenu pour la mission</b>  |
| 25   | GOPA INFRA/ GTAH-IC  | 92,96 | 74,368 | 239 212 000 | 282 270 160 | 239 212 000 | 282 270 160 | 70,54  | 14,11 | 88,48 | 2 <sup>ème</sup> | -   |
| 37   | SOCETEC - Mali / CA2E Sarl                                 | 80,51 | 64,408 | 168 750 000 | 199 125 000 | 168 750 000 | 199 125 000 | 100,00 | 20,00 | 84,41 | 4 <sup>ème</sup> | -   |
| Attributaire : <b>SETA/ GERTEC/I-SEPT</b> pour un montant de deux cent sept millions ( <b>207 000 000</b> ) FCFA HTVA soit deux cent quarante-quatre millions deux cent soixante mille ( <b>244 260 000</b> ) FCFA-TTC et un délai d'exécution de neuf ( <b>09</b> ) mois dont <b>03</b> mois pour les études et 06 mois pour le suivi-contrôle.   |  |       |        |             |             |             |             |        |       |       |                  |   |
| <b>Mission 4 : Etudes techniques et suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 65,49 km de pistes rurales dans la région de la Boucle du Mouhoun (communes de Fara et de Poura)</b>   |  |       |        |             |             |             |             |        |       |       |                  |   |
| 12   | MASSIVE DYNAMIC Sarl                                       | 84,30 | 67,44  | 152 458 000 | 179 900 440 | 152 458 000 | 179 900 440 | 100,00 | 20,00 | 87,44 | 2 <sup>ème</sup> | -   |
| 13   | TERACO Engineering / BCT Ingénierie                        | 91,37 | 73,096 | 277 247 500 | 327 152 050 | 277 247 500 | 327 152 050 | 54,99  | 11,00 | 84,09 | 4 <sup>ème</sup> | -   |
| 19   | OZED Ingénieurs  | 93,5  | 74,8   | 255 715 945 | 301 744 815 | 247 250 132 | 291 755 156 | 61,66  | 12,33 | 87,13 | 3 <sup>ème</sup> | Ajustement pour prise en compte du montant réel des prestations du LNBTP ; Erreur de quantité de la phase suivi-contrôle du Prix 1.2.2: 6 au lieu de 7; Erreur de quantité du Prix 2.2.1 : 6 au lieu de 7; Erreur de quantité du Prix 2.2.3: 18 au lieu de 19; Erreur de quantité du Prix 2.3.1: 6 au lieu de 7 - |
| 21   | GEFA Sarl / ECI / AFRICA ENGINEERING                       | 93,5  | 74,8   | 194 728 525 | 229 779 660 | 187 936 181 | 221 764 694 | 81,12  | 16,22 | 91,02 | 1 <sup>er</sup>  | Ajustement pour prise en compte du montant réel des prestations du LNBTP - <b>Retenu pour la mission</b>  |
| 40   | BETAT-IC / INTEGC  | 80,63 | 64,504 | 153 500 000 | 181 130 000 | 212 000 000 | 250 160 000 | 71,91  | 14,38 | 78,89 | 5 <sup>ème</sup> | Ajustement pour prise en compte de toutes les provisions dans la phase étude et suivi contrôle ; Erreur de quantité du Prix 2.2.1 de la phase suivi-contrôle : 6 au lieu de 7 ; Erreur de quantité du Prix 2.2.3 de la phase suivi-contrôle : 18 au lieu de 19  |
| Attributaire : <b>GEFA Sarl / ECI / AFRICA ENGINEERING</b> pour un montant de cent quatre-vingt-sept millions neuf cent trente-six mille cent quatre-vingt-un ( <b>187 936 181</b> ) FCFA HTVA soit deux cent vingt un millions sept cent soixante-quatre mille six cent quatre-vingt-quatorze ( <b>221 764 694</b> ) FCFA-TTC et un délai d'exécution de neuf ( <b>09</b> ) mois dont <b>03</b> mois pour les études et 06 mois pour le suivi-contrôle. |  |       |        |             |             |             |             |        |       |       |                  |   |
| <b>Mission 5 : Etudes techniques et suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 50,30 km de pistes rurales dans la région de la Boucle du Mouhoun (commune de Toma)</b>  |  |       |        |             |             |             |             |        |       |       |                  |   |
| 18   | ETTEH And ARO & Partners/ MAX and Partners limited /SCAIPL | 80,14 | 64,112 | 379 285 732 | 447 557 164 | 379 285 732 | 447 557 164 | 43,14  | 8,63  | 72,74 | 4 <sup>ème</sup> | -   |
| 24   | GOPA INFRA/ Uni Conseils Afrique                           | 92,82 | 74,256 | 243 594 751 | 287 441 806 | 243 594 751 | 287 441 806 | 67,16  | 13,43 | 87,69 | 1 <sup>er</sup>  | <b>Retenu pour la mission</b>   |

## Résultats provisoires

|   |  |       |        |             |             |                    |                    |        |       |              |                       |  |
|---|--|-------|--------|-------------|-------------|--------------------|--------------------|--------|-------|--------------|-----------------------|--|
| 27  | CINTECH / PI- Conseils                               | 88,12 | 70,496 | 254 247 600 | 300 012 168 | 252 347 600        | 297 770 168        | 64,84  | 12,97 | 83,46        | 3 <sup>ème</sup>      | Erreur de reportage du montant total HTVA : 252 347 600 au lieu de 254 247 600   |
| 39  | ATES International/ E.M.F-SERVICE / ALPHA CONCEPT    | 84,41 | 67,528 | 104 210 000 | 122 967 800 | 163 610 000        | 193 059 800        | 100,00 | 20,00 | 87,53        | 2 <sup>ème</sup>      | Ajustement pour prise en compte de toutes les provisions dans la phase étude et suivi contrôle ; Erreur de quantité du Prix 2.2.1 de la phase suivi-contrôle : 6 au lieu de 7 ; Erreur de quantité du Prix 2.2.3   |
| Attributaire : <b>GOPA INFRA/ Uni Conseils Afrique</b> pour un montant de deux cent quarante-trois millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent cinquante un ( <b>243 594 751</b> ) FCFA HTVA soit deux cent quatre-vingt-sept millions quatre cent quarante un mille huit cent six ( <b>287 441 806</b> ) FCFA-TTC et un délai d'exécution de neuf ( <b>09</b> ) mois dont <b>03</b> mois pour les études et 06 mois pour le suivi-contrôle. |  |       |        |             |             |                    |                    |        |       |              |                       |  |
| <b>Mission 6 : Etudes techniques et suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 54 km de pistes rurales dans la région de l'Est (communes de Diapangou)</b>   |  |       |        |             |             |                    |                    |        |       |              |                       |  |
| 6   | CIN'S/ DT CONSTRUCT                                  | 83,74 | 66,992 | 175 125 000 | 206 647 500 | 175 125 000        | 206 647 500        | 90,30  | 18,06 | 85,05        | 4 <sup>ème</sup>      | -  |
| 8   | AGEIM-IC/DECO-IC/GERMS                               | 93,98 | 75,184 | 311 012 597 | 366 994 864 | 347 012 597        | 409 474 864        | 45,57  | 9,11  | 84,3         | 5 <sup>ème</sup>      | Ajustement pour prise en compte de toutes les provisions dans la phase étude et suivi contrôle ;   |
| 14  | TAEP-Europe / BEST Conseils                          | 83,4  | 66,72  | 256 100 618 | 302 198 729 | 158 140 000        | 186 605 200        | 100,00 | 20,00 | 86,72        | 2 <sup>ème</sup>      | Erreur de reportage du montant total HTVA : 158 140 000 au lieu de 256 100 618   |
| 26  | B2I Sarl/ BECI-BTP                                   | 91,64 | 73,312 | 194 255 000 | 229 220 900 | 254 255 000        | 300 020 900        | 62,20  | 12,44 | 85,75        | 3 <sup>ème</sup>      | Ajustement pour prise en compte de toutes les provisions dans la phase étude et suivi contrôle   |
| 38  | <b>DAN KOBO Ingénierie / CET-BTP &amp; SERVICES</b>  | 91,14 | 72,912 | 165 650 000 | 195 467 000 | <b>165 650 000</b> | <b>195 467 000</b> | 95,47  | 19,09 | <b>92,01</b> | <b>1<sup>er</sup></b> | <b>Retenu pour la mission</b>  |
| Attributaire : <b>DAN KOBO Ingénierie / CET-BTP &amp; SERVICES</b> pour un montant de cent soixante-cinq millions six cent cinquante mille ( <b>165 650 000</b> ) FCFA HTVA soit cent quatre-vingt-quinze millions quatre cent soixante-sept mille ( <b>195 467 000</b> ) FCFA-TTC et un délai d'exécution de neuf ( <b>09</b> ) mois dont <b>03</b> mois pour les études et 06 mois pour le suivi-contrôle.  |  |       |        |             |             |                    |                    |        |       |              |                       |  |
| <b>Mission 7 : Etudes techniques et suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 42 km de pistes rurales dans la région de l'Est (communes de Tibga)</b>   |  |       |        |             |             |                    |                    |        |       |              |                       |  |
| 15  | CIE SARL/ CIE IC                                     | 88,44 | 70,752 | 159 535 648 | 188 252 065 | 157 992 792        | 186 431 495        | 91,35  | 18,27 | 89,02        | 3 <sup>ème</sup>      | Erreur de quantité du Prix 1.1.1 de la phase suivi-contrôle : 6 au lieu de 7 ; Erreur de quantité du Prix 2.2.1 de la phase suivi-contrôle : 6 au lieu de 7 ; Erreur de quantité du Prix 2.2.3 de la phase suivi-contrôle : 18 au lieu de 19                                 |
| 16  | SALEH & HEGAB / GID / AC CONCEPT                     | 81,52 | 65,216 | 134 840 500 | 159 111 790 | 194 840 500        | 229 911 790        | 74,07  | 14,81 | 80,03        | 4 <sup>ème</sup>      | Ajustement pour prise en compte de toutes les provisions dans la phase étude   |
| 22  | GEFA Sarl / ECI / GER-BTP                            | 93,5  | 74,8   | 180 856 902 | 213 411 144 | 179 868 582        | 212 244 927        | 80,24  | 16,05 | 90,85        | 2 <sup>ème</sup>      | Ajustement pour prise en compte du montant réel des prestations du LNBTP   |
| 32  | <b>CET- GCE/ GECI Expert Conseil/ AFRIQUE DJIGUI</b> | 89,08 | 71,264 | 87 775 000  | 103 574 500 | <b>144 325 000</b> | <b>170 303 500</b> | 100,00 | 20,00 | <b>91,26</b> | <b>1<sup>er</sup></b> | Ajustement pour prise en compte de de la provision du LNBTP et de la provision sur la communication dans la phase étude et suivi contrôle; Erreur de quantité du Prix 2.2.1:6 au lieu de 7 ; Erreur de quantité Prix 2.2.3:18 au lieu de 19<br><b>Retenu pour la mission</b> |
| Attributaire : <b>CET- GCE/ GECI Expert Conseil/ AFRIQUE DJIGUI</b> pour un montant de cent quarante-quatre millions trois cent vingt-cinq mille ( <b>144 325 000</b> ) FCFA HTVA soit cent soixante-dix millions trois cent trois mille cinq cent ( <b>170 303 500</b> ) FCFA-TTC et un délai d'exécution de neuf ( <b>09</b> ) mois dont <b>03</b> mois pour les études et 06 mois pour le suivi-contrôle.  |  |       |        |             |             |                    |                    |        |       |              |                       |  |
| <b>Mission 8 : Etudes techniques et suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 56 km de pistes rurales dans la région de l'Est (commune de Diabo)</b>  |  |       |        |             |             |                    |                    |        |       |              |                       |  |
| 3   | <b>GTAH Ingénieurs Conseils / FASO ingénierie</b>    | 90,28 | 72,224 | 112 755 000 | 133 050 900 | <b>172 755 000</b> | <b>203 850 900</b> | 94,22  | 18,84 | <b>91,07</b> | <b>1<sup>er</sup></b> | Ajustement pour prise en compte de toutes les provisions dans la phase étude et suivi contrôle<br><b>Retenu pour la mission</b>  |

## Résultats provisoires

|    |   |       |        |             |             |             |             |        |       |       |                  |  |
|----|---|-------|--------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|-------|-------|------------------|--|
| 20 | PROSPECTI<br>VA / CACI-C  | 83,67 | 66,936 | 218 617 250 | 257 968 355 | 278 617 250 | 328 768 355 | 58,42  | 11,68 | 78,62 | 5 <sup>ème</sup> | Ajustement pour prise en compte de toutes les provisions dans la phase étude et suivi contrôle |
| 31 | AIES Sarl /<br>AGECET-<br>BTP   | 87,54 | 70,032 | 162 775 750 | 192 075 385 | 162 775 750 | 192 075 385 | 100,00 | 20,00 | 90,03 | 2 <sup>ème</sup> | -  |
| 33 | CAEM Sarl/<br>BECOTEX/<br>INGETECH<br>SERVICES  | 87,66 | 70,128 | 190 720 172 | 225 049 803 | 187 870 870 | 221 687 627 | 86,64  | 17,33 | 87,46 | 3 <sup>ème</sup> | Ajustement pour prise en compte du montant réel des prestations du LNBTP :                     |
| 36 | BECA<br>Consult Sarl/<br>DIDON<br>CONSEIL<br>Sarl /SEFCO<br>International-<br>Côte d'Ivoire | 87,54 | 70,032 | 246 946 000 | 291 396 280 | 246 946 000 | 291 396 280 | 65,92  | 13,18 | 83,22 | 4 <sup>ème</sup> | -  |

Attributaire : **GTAH Ingénieurs Conseils / FASO ingénierie** pour un montant de cent soixante-douze millions sept cent cinquante-cinq mille (**172 755 000**) FCFA HTVA soit deux cent trois millions huit cent cinquante mille neuf cent (**203 850 900**) FCFA-TTC et un délai d'exécution de neuf (**09**) mois dont **03** mois pour les études et 06 mois pour le suivi-contrôle.

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

### CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

Demande de prix N°2023-06/MSHP/SG/CHR-DDG/DG/PRM du 09/01/2023, pour la maintenance du groupe électrogène, du matériel informatique et péri-informatique, du forage et nettoyage du château d'eau au profit du CHR de Dédougou.

FINANCEMENT : Budget CHR-DDG, Gestion 2023. PUBLICATION DE L'AVIS : RMP N° 3547 du lundi 06 février 2023 page 34

Date de dépouillement : 15 février 2023. Nombre de plis reçus : cinq (05).

#### LOT01 : Maintenance du groupe électrogène

| N° | Soumissionnaire          | Montant HTVA (FCFA) LU |           | Montant HTVA Corrigé |     | Montant TTC LU |           | Montant TTC corrigé |     | Observations   |
|----|--------------------------|------------------------|-----------|----------------------|-----|----------------|-----------|---------------------|-----|--|
|    |                          | Min                    | Max       | Min                  | Max | Min            | Max       | Min                 | Max |  |
| 01 | Global Trading Négoce    | 1 335 000              | 2 500 000 | -                    | -   | -              | -         | -                   | -   | Conforme, 2 <sup>ème</sup>   |
| 02 | Premium technologie sarl | 1 050 000              | 2 165 000 | -                    | -   | 1 239 000      | 2 554 700 | -                   | -   | Conforme, 1 <sup>er</sup>  |
| 03 | Entreprise Tatrira       | 1 082 600              | 2 492 800 | -                    | -   | -              | -         | -                   | -   | <b>Non Conforme</b><br>-Absence de marque pour les items1, 2,6 et 7<br>-Absence de preuve de la possession ou de la disponibilité du matériel (simple facture fournie sans la mention payée-livrée). |

Intervalle de sélection des offres (anormalement basses ou élevées)

Borne inférieure : 2 486 199 FCFA TTC  
Borne supérieure : 3 363 681 FCFA TTC

#### Lot2 : maintenance du matériel informatique et péri-informatique

| N° | Soumissionnaire          | Montant HTVA (FCFA) LU |           | Montant HTVA Corrigé |           | Montant TTC LU |           | Montant TTC corrigé |     | Observations   |
|----|--------------------------|------------------------|-----------|----------------------|-----------|----------------|-----------|---------------------|-----|--|
|    |                          | min                    | max       | min                  | max       | min            | max       | Min                 | max |  |
| 01 | Premium technologie sarl | 1 496 000              | 2 752 000 | -                    | -         | 1 765 280      | 3 247 360 | -                   | -   | <b>Non conforme :</b><br>Absence de marque pour les items3, 4, 19,21.<br>Item6 : Absence de précision sur le système d'exploitation et des applications. |
| 02 | Innova service           | 1 644 500              | 3 006 500 | 1 810 700            | 3 039 240 | -              | -         | -                   | -   | <b>Conforme</b><br>(Correction due à une erreur de sommation et au rabais de 5%).  |

Intervalle de sélection des offres (anormalement basses ou élevées)

Borne inférieure : 2 769 743 FCFA TTC  
Borne supérieure : 3 747 299 FCFA TTC

#### Lot03 : Maintenance du forage et nettoyage du château d'eau

| N° | Soumissionnaire | Montant HTVA (FCFA) LU |           | Montant HTVA Corrigé |     | Montant TTC LU |     | Montant TTC corrigé |     | Observations |
|----|-----------------|------------------------|-----------|----------------------|-----|----------------|-----|---------------------|-----|--------------|
|    |                 | min                    | max       | min                  | max | min            | max | Min                 | max |              |
| 01 | DOURE SERVICE   | 2 180 500              | 2 438 500 | -                    | -   | -              | -   | -                   | -   | Conforme     |

Intervalle de sélection des offres (anormalement basses ou élevées)

Borne inférieure : 2 482 826 FCFA TTC  
Borne supérieure : 3 359 118 FCFA TTC

**Attributaire**

**Lot 01 : PREMIUM TECHNOLOGIE SARL** pour un montant minimum d'un million deux cent trente-neuf mille (1 239 000) F CFA TTC et un montant maximum de deux millions cinq cent cinquante-quatre mille sept cents (2 554 700), avec un délai de validité de 365 jours et un délai d'exécution de dix (10) jours par commande ;

**Lot 02 : INNOVA SERVICES** pour un montant minimum corrigé d'un million huit cent dix mille sept cents (1 810 700) F CFA HTVA et un montant maximum corrigé de trois millions trente-neuf mille deux cent quarante (3 039 240.) F CFA HTVA. Le délai de validité est trois cent soixante-cinq (365) jours et le délai d'exécution de la commande est de dix (10) jours;

**Lot 03 : DOURE SERVICE** pour un montant minimum de deux millions cent quatre-vingt mille cinq cents (2 180 500) F CFA HTVA et un montant maximum de deux millions quatre cent trente-huit mille cinq cents (2 438 500) F CFA HTVA. Le délai de validité est de trois cent soixante-cinq (365) jours et le délai d'exécution de la commande est de dix (10) jours. de validité est trois cent soixante-cinq (365) jours et le délai d'exécution de la commande est de dix (10) jours.



## Résultats provisoires

DEMANDE DE PRIX N° 2023 -05/MSHP/SG/CHR-DDG/DG/PRM du 09 février 2023 pour la fourniture de bureau, la confection d'imprimés et de badges pour le personnel du Centre Hospitalier Régional de Dédougou.  
FINANCEMENT : Budget CHR-DDG, Gestion 2023. PUBLICATION DE L'AVIS : RMP N° N°3547 du lundi 06 février 2023, page n°33.  
DATE DE DEPOUILLEMENT : 15 février 2023. NOMBRE DE PLIS RECUS : vingt et un (21)

| N°  | Soumissionnaires       | Montants en F CFA                      |                                       | Montants en F CFA                     |                                       | Observations   |
|---|------------------------|--|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
|   |                        | HT LU                                  | TTC LU                                | HT corrigé                            | TTC corrigé                           |  |
| <b>Lot 1 : Achat de fourniture de bureau</b>                        |                        |  |                                       |                                       |                                       |  |
| 01  | YARIF SARL             | Min : 5 832 575<br>Maxi : 11 194 025   | -                                     | -                                     | -                                     | <b>Non conforme :</b><br>- Item 1 :<br>• agraffer jusqu'à 150 feuilles au moins demandé au lieu 30 feuilles au moins proposé;<br>• hauteur de patte 15mm demandée au lieu de 6mm proposée ;<br>- absence de marque pour tous les items excepté les items 34, 38, 73 et 76.     |
| 02  | SOPOLYB                | -                                      | Mini : 6 361 645<br>Maxi : 11 893 500 | -                                     | -                                     | <b>Non conforme :</b><br>- absence de marque pour tous les items excepté les items 34, 38, 73 et 76 ;<br>- absence d'échantillons ou de prospectus pour les items 35, 36, 37, 74 et 75.  |
| 03  | ELT.PUB SARL           | Min : 4 836 750<br>Maxi : 9 258 500    | -                                     | Mini : 5 692 315<br>Maxi : 10 850 330 | Mini : 5 692 315<br>Maxi : 10 850 330 | <b>Conforme : 2<sup>eme</sup></b><br>Corrections due à une erreur de calcul du montant minimum de l'item 14 (62 500 au lieu de 37 500)   |
| 04  | GLOBAL BUSINESS HOUSSE | Mini : 4 333 000<br>Maxi : 8 531 000   | -                                     | -                                     | -                                     | <b>Non conforme</b><br>absence d'échantillons ou de prospectus pour les items 34 à 38 et 73 à 76 ;   |
| 05  | PLANETE SERVICES       | Mini : 6 120 820<br>Maxi : 12 835 360  | -                                     | -                                     | Mini : 5 177 800<br>Maxi : 10 860 400 | <b>Conforme : 1<sup>er</sup></b><br>Corrections dues au rabais de 18% sur les montants HTVA.   |
| 06  | JP MULTI SERVICES      | -                                      | Mini : 5 527 920<br>Maxi : 12 601 977 | -                                     | Mini : 5 487 420<br>Maxi : 12 507 477 | <b>Conforme : 5<sup>eme</sup></b><br>Correction due à une erreur de calcul de la TVA.  |
| 07  | ALBARKA SERVICES       | -                                      | Mini : 5 850 252<br>Maxi : 11 692 442 | -                                     | Mini : 5 828 652<br>Maxi : 11 642 042 | <b>Conforme : 4<sup>eme</sup></b><br>Correction due à une erreur de calcul de la TVA.  |
| 08  | GMS                    | Mini : 5 890 796<br>Maxi : 11 778 170  | -                                     | -                                     | Mini : 5 530 064<br>Maxi : 11 064 080 | <b>Conforme : 3<sup>eme</sup></b><br>Correction due au rabais de 6% sur les montants HTVA et à une erreur de calcul de la TVA.   |
| 09  | WIT                    | Mini : 6 164 556<br>Maxi : 12 431 772  | -                                     | -                                     | -                                     | <b>Non conforme :</b><br>Absence de marque pour tous les items.  |
| 10  | EPF                    | Mini : 5 537 000<br>Maxi : 10 586 500  | -                                     | -                                     | -                                     | <b>Non conforme :</b><br>absence d'échantillons ou de prospectus pour les items 34 à 38 et 73 à 76.  |
| Intervalle de sélection des offres (anormalement basses ou élevées) |                        |  |                                       |                                       |                                       | <b>[10 500 854 ; 14 207 038 ]</b>  |
| <b>Lot 2 : Confection d'imprimés</b>                                |                        |  |                                       |                                       |                                       |  |
| 01  | AZA SERVICE            | Mini : 17 587 210<br>Maxi : 14 691 900 | -                                     | -                                     | -                                     | <b>Non conforme :</b><br>- item 16 : format demandé différent du forma proposé (27cmx32cm au lieu de 22cmx32cm)<br>- absence de l'item 19 ;<br>- montant hors enveloppe.   |
| 02  | SOLIS SERVICES         | Mini : 5 123 800<br>Maxi : 10 579 000  | -                                     | -                                     | -                                     | <b>Non conforme :</b><br>- item 10 : conditionnement non précisé ;<br>- item 24 à 24 : conditionnement non précisé ;<br>- item 39 à 40 : numérotation des pages de 1 à 100 demandée au lieu de 10 à 100 proposée;<br>- item 41 à 55 : absence de proposition de spécification. |
| 03  | TRIGONE SERVICES       | -                                      | Mini : 5 859 880<br>Maxi : 9 688 390  | -                                     | Mini : 6 560 800<br>Maxi : 37 847 320 | <b>Conforme</b><br><b>Montant maximum hors</b>   |

## Résultats provisoires

|   |  |                                      |                                  |  |   |  |
|---|--|--------------------------------------|----------------------------------|--|---|--|
|   |  |                                      |                                  |  |   | <b>enveloppe dû à des erreurs de quantités à l'item 38 (minimum 300 au lieu de 3 et maximum 12000 au lieu de 12), entraînant une variation de 290,64 % après correction.</b> |
| 04  | <b>TDI SARL</b>  | Mini : 2 049 675<br>Maxi : 8 455 185 | -                                | -  | -                                       | <b>Non conforme</b><br>- item 1 à 4, 6, 11 : aucun conditionnement proposé ;<br>- item 21, 24 à 34 : numérotation non respectée.   |
| 05  | <b>EDF</b>   | Mini : 5 477 550<br>Maxi : 8 375 850 | -                                | -  | -                                       | <b>Non conforme :</b><br>- item 3 : couleur demandée bleu différente de celle proposée (vert);<br>- item 4 : couleur demandée bleu différente de celle proposée (jaune).     |
| <b>Lot 3 : Confection de badges</b>                                 |  |                                      |                                  |  |   |  |
| 01  | <b>YARIF SARL</b>  | Mini: 675 000<br>Maxi: 1 350 000     | -                                | -  | -                                       | <b>Conforme</b><br>Anormalement bas  |
| 02  | <b>SOPOLYB</b>   | -                                    | Mini: 944 000<br>Maxi: 1 888 000 | -  | -                                       | <b>Non conforme :</b><br>Absence de précision sur les spécifications techniques proposées.   |
| 03  | <b>ELT.PUB SARL</b>  | Mini: 840 000<br>Maxi: 1 680 000     | -                                | -  | -                                       | <b>Conforme : 4<sup>ème</sup></b>  |
| 04  | <b>AZA SERVICES</b>  | Mini: 820 000<br>Maxi: 1 640 000     | -                                | -  | -                                       | <b>Non conforme :</b><br>Absence de spécifications techniques dans son offre technique.  |
| 05  | <b>SOLIS SERVICES</b>  | Mini: 800 000<br>Maxi: 1 600 000     | -                                | Mini:<br>784 000<br><br>Maxi:<br>1 568 000 | -                                       | <b>Non conforme :</b><br>Absence de précision sur les spécifications techniques proposées.   |
| 06  | <b>TRIGGONE SERVICES</b>   | -                                    | Mini: 767 000<br>Maxi: 1 534 000 | -  | -                                       | <b>Non conforme :</b><br>Absence de précision sur les spécifications techniques proposées.   |
| 07  | <b>KOUBBI MULTI SERVICES</b>   | Mini: 685 000<br>Maxi: 1 370 000     | -                                | -  | -                                       | <b>Conforme : 1<sup>er</sup></b>   |
| 08  | <b>PLANETES SERVICES</b>   | -                                    | Mini: 826 000<br>Maxi: 1 652 000 | -  | Mini: 809 480<br><br>Maxi:<br>1 618 000 | <b>Non conforme :</b><br>Absence de précision sur les spécifications techniques proposées.   |
| 09  | <b>CAPELEC SARL</b>  | -                                    | Mini: 731 600<br>Maxi: 1 463 200 | -  | -                                       | <b>Conforme :</b><br>Anormalement bas  |
| 10  | <b>GMS</b>   | -                                    | Mini: 944 000<br>Maxi: 1 888 000 | -  | -                                       | <b>Conforme : 3<sup>ème</sup></b>  |
| 11  | <b>WIT</b>   | -                                    | Mini: 885 000<br>Maxi: 1 770 000 | -  | -                                       | <b>Conforme : 2<sup>ème</sup></b>  |
| 12  | <b>PAROS</b>   | Mini: 640 000<br>Maxi: 1 280 000     | -                                | -  | -                                       | <b>Conforme :</b><br>Anormalement bas  |
| 13  | <b>TDI SARL</b>  | Mini: 719 500<br>Maxi: 1 439 000     | -                                | -  | -                                       | <b>Non conforme :</b><br>Absence de précision sur les spécifications techniques proposées.   |
| 14  | <b>SOL-ID Tech</b>   | Mini: 847 000<br>Maxi: 1 694 000     | -                                | -  | -                                       | <b>Conforme : 5<sup>ème</sup></b>  |
| 15  | <b>BOUSSOLE DU FASO</b>  | Mini: 700 000<br>Maxi: 1 400 000     | -                                | -  | -                                       | <b>Non conforme :</b><br>Absence de précision sur les spécifications techniques proposées.   |
| Intervalle de sélection des offres (anormalement basses ou élevées) |  |                                      |                                  |  |   | <b>[1 607 457 ; 2 174 795]</b>   |
| Attributaires   | <p><b>Lot 1 : PLANETE SERVICES</b> pour un montant minimum corrigé de cinq millions cent soixante-dix-sept mille huit cents (5 177 800) FCFA TTC et un montant maximum corrigé de dix millions huit cent soixante mille quatre cents (10 860 400) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande. Le délai de validité est l'année budgétaire 2023.</p> <p><b>Lot 2 : infructueux pour absence d'offres conformes ;</b></p> <p><b>Lot 3 : KOUBBI MULTI SERVICES</b> pour un montant minimum de six cent quatre-vingt-cinq mille (685 000) F CFA HTVA et un montant maximum d'un million trois cent soixante-dix mille (1 370 000) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de quinze (15) jours par commande. Le délai de validité est l'année budgétaire 2023.</p> |                                      |                                  |  |   |  |

# Marchés Publics

## *APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES*

- |  |                   |
|--|-------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 19 à 25</b> |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 26 à 34</b> |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 35 à 37</b> |

## DG-C.M.E.F.

### *Fournitures et Services courants*

#### **AUTORITE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ENERGIE**

#### **Acquisition et installation d'un (01) groupe électrogène au profit de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie**

**Avis de demande de prix**  
**N° 2023-002/ARSE/ARSE/PRM du 28 février 2023**  
**Financement : Budget ARSE**  
**Enveloppe financière : 30 000 000 FCFA TTC**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de l'Autorité de Régulation de Régulation du Secteur de l'Energie.

1. L'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et l'installation d'un (01) groupe électrogène tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Cette demande de prix s'adresse à toute personne titulaire d'un agrément technique catégorie C2 du Ministère de l'Energie.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les acquisitions sont en lot unique.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'ARSE.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au siège de l'ARSE sise à ouaga, ZAD, Avenue, Tel 25 32 48 17 / 18; +226 71 29 15 21 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA auprès du Régisseur de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant six cent mille (600 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'ARSE, au plus tard le **20 mars 2023 à neuf (09) heures 00mn T.U.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**S. Florent OUEDRAOGO**

### Acquisition et traitement des prises de vues aériennes (PVA) couplées LIDAR pour la production d'orthophotos et des images satellitaires très hautes résolutions pour la production d'orthoimages dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM)

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

AO : N°2023/0013/MEFP/SG/DMP - Émis le : 02/03/2023

Pays : BURKINA FASO

Nom du Projet : **Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM)**

No Prêt : **Accord de Don N°D872-BF du 14 Juillet 2021**

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour l'acquisition et traitement des prises de vues aériennes (PVA) couplées LIDAR pour la production d'orthophotos et des images satellitaires très hautes résolutions pour la production d'orthoimages dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM).

Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et traitement des prises de vues aériennes (PVA) couplées LIDAR pour la production d'orthophotos et des images satellitaires très hautes résolutions pour la production d'orthoimages.

La procédure d'appel d'offres sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres international (AOI) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (Edition Novembre 2020), affiché sur le site web: [worldbank.org/html/opr/consult](http://worldbank.org/html/opr/consult) et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

Le délai de livraison y compris les travaux préparatoires est de trois cent soixante (360) jours soit douze (12) mois.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sis au Rez de Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Tél. : (226) 25 47 20 69 / 25 32 42 70 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux jours ouvrables de 8 heures à 15 heures.

Le dossier d'appel d'offres complet en français, peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de : cent mille (100 000) Francs CFA.

Le paiement sera effectué en espèces ou par chèque certifié auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF), sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél : 25 32 47 75/25 32 46 12.

Le dossier d'appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour les soumissionnaires non nationaux. Les frais d'envoi resteront à la charge des soumissionnaires.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, des

Finances et de la Prospective (MEFP) sis au Rez de Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Tél. : (226) 25 47 20 69 / 25 32 42 70, au plus tard le **24 avril 2023 à neuf (09) heures TU.**, avec la mention « Acquisition et traitement des prises de vues aériennes (PVA) couplées LIDAR pour la production d'orthophotos et des images satellitaires très hautes résolutions pour la production d'orthoimages dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM) ». La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise.

Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective, sise à l'immeuble dudit Ministère à partir de neuf (9) heures TU.

Les soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- une attestation de situation fiscale ;
- une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
- une attestation de Non-Engagement Trésor Public ;
- une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
- un certificat de non-faillite ;

Les Soumissionnaires non nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- une attestation de registre du commerce ;
- un certificat de non-faillite ;

Une marge de préférence « ne sera pas » octroyée aux soumissionnaires éligibles.

Les offres doivent être accompagnées d'une « Garantie de l'offre » pour un montant de cent vingt millions (120.000.000) Francs CFA ;

Les exigences en matière de qualifications sont :

- disposer d'une ligne de crédit de un milliard (1.000.000 000) Francs CFA ;
- avoir exécuté au moins un (01) marché de nature et de complexité similaires (acquisition de prises de vue aériennes et / ou d'images LIDAR) au cours des cinq (05) dernières années dont les superficies atteignent au moins 4.000 Km<sup>2</sup> ;
- avoir réalisé au moins cinq milliards (5.000 000 000) Francs CFA de chiffre d'affaires annuel moyen au cours des cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021).

Les offres resteront valables pour une durée minimum de cent vingt (120) jours pour compter de la date limite de leur remise.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sis au Rez de Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Tél. : (226) 25 47 20 69 / 25 32 42 70.

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Abel KALMOGO**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Reproduction de rapport, impression de documents et la fourniture de supports de communication au profit du ST-PIF

Avis de demande de prix  
N°2023-0014/MEFP/SG/DMP du 03/03/2023  
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2021, du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective.

Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet « reproduction de rapport, impression de documents et la fourniture de supports de communication au profit du ST-PIF », tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**2. Les acquisitions sont en deux (02) lots :**

**Lot 1 :** reproduction du rapport 2022 sur le secteur de l'inclusion financière et impression de documents ;

**Lot 2 :** fourniture de supports de communications pour l'organisation de la semaine mondiale de l'éducation financière (Global Money Week).

3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2023, et le délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours pour le lot 01 et de quinze (15) jours pour les lot 02.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable dix mille (10 000) FCFA pour le lot 1, vingt mille (20 000) FCFA pour chacun le lot 2 à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent vingt mille (120 000) francs CFA pour le lot 1 et de cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant **le 21 mars 2023 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

7. L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB : le budget prévisionnel est de :

**Lot 1 :** quatre millions cent quatre-vingt-neuf mille (4 189 000) francs CFA TTC ;

**Lot 2 :** cinq millions huit cent onze mille (5 811 000) francs CFATTC ;

**Le Directeur des Marchés Publics  
Le président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**Abel KALMOGO**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Fourniture de pauses-café renforcées et pauses-déjeuner et la location de salles au profit du SEN-PND

Avis de demande de prix à commandes  
N° 2023-0015/MEFP/SG/DMP du 03/03/2023  
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du Secrétariat Permanent du Plan National de Développement Economique et Social, exercice 2023.

1. Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la fourniture de pauses-café renforcées et pauses-déjeuner et location de salle au profit du Secrétariat Exécutif National de la Politique Nationale de Développement tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les fournitures se décomposent en trois (3) lots répartis comme suit :
  - **Lot 1** : fourniture de pauses café et de pauses déjeuners lors des réunions et conférences à OUAGADOUGOU ;
  - **Lot 2** : fourniture de pauses café renforcées et la location salles lors des réunions et conférences à KOUDOUGOU ;
  - **Lot 3** : fourniture de pauses café renforcées et la location salles lors des réunions et conférences à BOBO DIOULASSO.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trois cent soixante (360) jours et le délai de livraison est de quatorze jours (14) jours pour chaque commande.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, tel :....., porte.....
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sise guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour chaque lot à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant deux cent quatre-vingt mille (280 000) FCFA pour les lots 1 et 3 et deux cent trente mille (230 000) FCFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, avant **le 21 mars 2023 à 9 Heures 00 mn.**  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
9. L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

**NB : Les budgets prévisionnels sont :**

- **Lot 1** : Neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs CFA TTC ;
- **Lot 2** : Sept millions sept cent dix-sept mille cinq cents (7 717 500) francs CFA TTC ;
- **Lot 3** : Neuf millions sept cent dix-sept mille cinq cents (9 717 500) francs CFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la Commission  
d'Attribution des Marchés**

**Abel KALMOGO**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Entretien courant des climatiseurs, des ascenseurs, des installations de plomberie, du groupe électrogène et du forage au profit de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

Avis de demande de prix à commandes  
N°2023-001/MEFP/SG/INSD/PRM du 22/12/2022

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés exercice 2023, de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

1- La Personne responsable des marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'entretien courant des climatiseurs, des ascenseurs et des installations de plomberie au profit de l'INSD tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

L'acquisition concerne le lot 2 de la demande de prix à commandes n°2023-001/MEFP/SG/INSD/PRM du 22/12/2022 qui avait été infructueux (Quotidien N°3561 du vendredi 24 février 2023) : Entretien et maintenance des ascenseurs de l'INSD.

3- Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2023, reconductible une fois et le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sise au Rez de chaussée du bâtiment R+5 de l'Institut national de la statistique et de la démographie, Avenue Pascal ZAGRE 01 BP 374 Ouagadougou 01 téléphone 25 49 85 00 ou 70 26 75 93 du lundi au jeudi de 7h30 à 16h et le vendredi de 7h30 à 16h30.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'INSD, sise au Rez de chaussée du bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01, téléphone 25 49 85 00 ou 70 26 75 93 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à l'Agence comptable de l'INSD sise au 5e étage du bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01

6- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une g

7- garantie de soumission d'un montant de Deux cent dix mille (210 000) francs CFA devrait parvenir ou être remise dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'INSD sise au Rez de chaussée du bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01, téléphone 25 49 85 00 ou 70 26 75 93, avant **le 21 mars 2023 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

9- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix

NB : Le montant prévisionnel du lot est de sept millions (7 000 000) FCFA

*La personne responsable des marchés*  
*Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**S. Alain BOUENDE**

### Acquisition et l'installation d'un atelier complet de litholamellage au profit du BUMIGEB

#### Avis d'appel d'offres ouvert N°2023-09/BUMIGEB/DG/PRM du 16 février 2023

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2023, le Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina Faso (BUMIGEB) a bénéficié de crédits budgétaires et sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et l'installation d'un atelier complet de litholamellage au profit du BUMIGEB. L'enveloppe prévisionnelle est de sept cent huit millions (708 000 000) CFA TTC en lot unique : acquisition et l'installation d'un atelier complet de litholamellage au profit du BUMIGEB.
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) au secrétariat de la Direction Générale du BUMIGEB, Adresse : 572, avenue Bendogo, rue 28.668, sortie de l'échangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.
4. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) F CFA à la caisse des recettes du BUMIGEB à l'adresse ci-dessus. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque certifié.
6. Les offres en un (1) original et trois (3) copies devront être remises au secrétariat de la Direction Générale du BUMIGEB, Adresse : 572, avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'échangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 au plus tard **le 11 avril 2023, à 09 heures 00 minute (TU)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 11 avril 2023 à 9 heures TU** à l'adresse suivante : salle de réunion du BUMIGEB, Avenue Bendogo, sortie de l'Echangeur de l'Est, 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.
8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de vingt millions (20 000 000) F CFA conformément à l'article 95 du décret n°2017-049/PRE/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

*Personne Responsable des Marchés  
Président de la CAM*

**Ali BANGAGNE**



### Gardiennage de bâtiments administratifs au profit de la DGUVT

Avis de demande de prix  
n°2023-002/MUAFH/SG/DMP/SMF-PC  
du 07-03-2023

Financement : Budget du Fonds d'Aménagement Urbain, Exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2023, du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat.

1. Le Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet le gardiennage de bâtiments administratifs au profit de la Direction Générale de l'Urbanisme, de la Viabilisation et de la Topographie (DGUVT) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Le gardiennage de bâtiments administratifs est en lot unique.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01, Tel 60 29 03 03 sis à l'Hôtel Administratif du Centre, Immeuble Est, 4ème étage.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01 moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : 25-32-47-76.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) F CFA, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01, avant le **21 mars 2023, à 09h heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : L'enveloppe prévisionnelle est de vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Hamidou OUEDRAOGO**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

### Travaux d'entretien courant d'ouvrages hydrauliques au niveau des aménagements hydroagricoles en cours d'exploitation au profit de Bagrèpôle.

Avis de demande de prix  
N°2023-001/BGPL/DG/SG

Financement : BagrèpôleSEM (Emprunt obligataire) , Gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de Bagrèpôle SEM.

1. Le Directeur Général de Bagrèpôle lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (Agrément technique TB) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un (01) lot unique comme suit : travaux d'entretien courant d'ouvrages hydrauliques au niveau des aménagements hydroagricoles en cours d'exploitation au profit de Bagrèpôle.

Les travaux nécessitant une interruption de la fourniture de l'eau d'irrigation s'effectueront durant les inters campagnes agricoles 2023

3. Le délai d'exécution est: année budgétaire 2023.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Générale de Bagrèpôle :Service de passation des marchés de Bagrèpôle, sis 626, Avenue du Professeur Joseph Ky Zerbo, 03 BP 7037 Ouagadougou 03 ; Tél : 25 31 00 33/37, tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la caisse de la Direction Générale de Bagrèpôle, moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA et devront parvenir ou être remises au Service de la passation des marchés de la Direction Générale de Bagrèpôle, avant le **21 mars 2023 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**NB : Le budget prévisionnel est de soixante millions (60 000 000) francs CFA HTVA.**

*Le Directeur Général*

**Dr. DonkoraKAMBOU**

Chevalier de l'Ordre du Mérite

### Réalisation des travaux de construction ou de reconstruction de dix (10) ouvrages de franchissement (dalots) dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Nord

**Avis d'Appel d'Offres National**

N°2023/003/Agetib/DG/DM

**PAYS : Burkina Faso - NOM DU PROJET : Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR)**

**Composante 2 : Améliorer la connectivité physique et virtuelle**

**N° DU FINANCEMENT : Crédit IDA N°6819- BF GRANT NUMBER D761-BF**

**NOM DU MARCHÉ : Travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de dix (10) ouvrages de franchissement (dalots) dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Nord**

**REFERENCE STEP : BF-PUDTR-347023-CW-RFB**

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre des marchés relatifs aux travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de dix (10) ouvrages de franchissement (dalots) dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Nord.

2. Le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) a pour objectif de développement d'améliorer la participation et l'accès inclusif des communautés ciblées (y compris les Personnes Déplacées Internes) aux services sociaux essentiels dans les zones ciblées. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter des entreprises pour la réalisation des travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de dix (10) ouvrages de franchissement (dalots) dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Nord.

3. L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina, agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux répartis en six (06) lots comme suit :

| Région            | Province | Route / Piste   | Type d'ouvrage (Dalots)             | Pk     | Lot | Délais d'exécution |
|-------------------|----------|---|-------------------------------------|--------|-----|--------------------|
| BOUCLE DU MOUHOUN | BALÉ     | RR26 : Ouahabou - Bagassi Bondokuy (Emb. RN10)              | DCF 3x2,00x2,00<br>DCF 8x5,00x4,00  | 48+500 | A1  | 6 mois             |
|                   | MOUHOUN  | Piste rurale : Bissan - Dérout (embranchement RN14) - Tissé | DCF 4x4,00x2,50                     | 4+100  | A2  | 6 mois             |
| NORD              | PASSORE  | RR14-2 : Yako - Malou                                       | DCF 3x4,00x2,50                     | 39+500 | A3  | 6 mois             |
|                   |          | RD 77 : Samba - Arbolé (PK23+500)                           | DCF 5x4,00x3,00                     | 23+500 | A4  | 6 mois             |
|                   |          | RD-78-1 : Taongho - Nanoro                                  | DCF 4x4,00x2,00                     | 25+000 |     |                    |
|                   |          | RR12 : Bokin - Toeghin - Pabré (PK3+600)                    | DCF 3x4,00x4,00<br>DCF 10x4,00x4,00 | 3+600  | A5  | 6 mois             |
|                   |          | RD 87-1 : Gourcy -Bassi - Kéradouré                         | DCF 8x4,00x2,00                     | 25+000 | A6  | 6 mois             |
| <b>Total</b>      |          |   | <b>10</b>                           |        |     |                    |

4. Les Soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Les offres seront évaluées par lot, en tenant compte des rabais offerts, le cas échéant, après avoir pris en compte toutes les combinaisons possibles de lots. Le ou les marchés seront attribués au(x) soumissionnaire(s) offrant le coût évalué le plus bas évalué pour le Maître d'Ouvrage pour les lots combinés, sous réserve que le ou les soumissionnaire/s sélectionné/s répondent aux critères de qualification requis pour le lot ou la combinaison de lots, selon le cas.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres, tous les jours ouvrables, aux horaires ci-après : le matin de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA, correspondant au prix de vente du dossier. La méthode de paiement se fera par dépôt direct du montant d'achat du dossier sur le compte bancaire n° 01001 00100053312-10 ouvert au nom de Agetib à BSIC-Burkina. Le retrait du dossier se fera auprès de la Direction des Marchés de l'Agetib sur présentation de la quittance de versement du montant d'achat du DAO.

7. Les soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **lundi 03 avril 2023 à 09 h 00 mn TU**. La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous le **lundi 03 avril 2023 à 09 h 15 mn TU**.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre par lot comme indiqué dans le tableau ci - dessous :

| Lots       | Montant    |
|------------|------------|
| A2; A3; A6 | 7 000 000  |
| A1; A4     | 15 000 000 |
| A5         | 20 000 000 |

## Prestations intellectuelles

9. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).
10. Les exigences en matière de qualifications figurant à section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

| Lots         | Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des 3 dernières années (2019 - 2021) ou depuis la création de l'entreprise | Deux (02) marchés construction d'ouvrages d'art / franchissement ou d'aménagement de routes / pistes rurales | Avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage |
|--------------|---|--|--|
| A2 ; A3 ; A6 | 350 000 000   | 150 000 000  | 70 000 000   |
| A1 ; A4      | 500 000 000   | 300 000 000  | 100 000 000  |
| A5           | 800 000 000   | 400 000 000  | 170 000 000  |

**Disposer du matériel essentiel et du personnel clé spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres. Voir le DPAO pour des informations plus détaillées.**

11. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres

12. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt-six (126) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Adresse :

Direction Générale de l'Agetib, 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11,

Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI ,

Tél. : + (226) 25 37 72 23/24,

Email : [infos@agetib.bf](mailto:infos@agetib.bf) - site web : [www.agetib.net](http://www.agetib.net)

*Le Directeur Général de l'Agetib*

**Mathieu LOMPO**

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

## AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

### Réalisation des travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de huit (08) ouvrages de franchissement (dalots) dans la région du Centre-Est

Avis d'Appel d'Offres National  
N°2023/004/Agetib/DG/DM  
PAYS : Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR)  
Composante 2 : Améliorer la connectivité physique et virtuelle

N° DU FINANCEMENT : Crédit IDA N°6819- BF GRANT NUMBER D761-BF

NOM DU MARCHÉ : Travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de huit (08) ouvrages de franchissement (dalots) dans la région du Centre-Est

REFERENCE STEP : BF-PUDTR-347055-CW-RFB

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre des marchés relatifs aux travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de huit (08) ouvrages de franchissement (dalots) dans la région du Centre-Est.

2. Le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) a pour objectif de développement d'améliorer la participation et l'accès inclusif des communautés ciblées (y compris les Personnes Déplacées Internes) aux services sociaux essentiels dans les zones ciblées. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter des entreprises pour la réalisation des travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de huit (08) ouvrages de franchissement (dalots) dans la région du Centre-Est.

3. L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina, agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux répartis en quatre (04) lots comme suit :

| Région       | Province   | Route / Piste                            | Type d'ouvrage (Dalots)               | Pk              | Lots | Délais d'exécution |
|--------------|------------|--|---------------------------------------|-----------------|------|--------------------|
| CENTRE-EST   | KOURITENGA | Tougmenta - Dipaltenga                   | DCF 4x3,00x3,00                       | 12+700          | B1   | 6 mois             |
|              |            |  | DCF 5x3,00x3,00                       | 17+800          |      |                    |
|              |            | RD 31 : Dialgaye (Emb. RN16) - Naftenga  | DCF 2x3,00x2,00                       | 47+400          |      |                    |
|              |            |  | DCF 2x3,00x3,00                       |                 |      |                    |
|              | BOULGOU    | Kampoaga (Emb. RN 17) - Godin, site 1    | DCF 5x3,00x3,00                       | 0+900           | B2   | 6 mois             |
|              |            |  | Kampoaga (Emb. RN 17) - Godin, site 2 | DCF 5x3,00x3,00 |      |                    |
|              |            | Soumagou (Emb. RN 17) - Siguiri- Yaoguen | DCF 5x3,00x3,00                       | 0+800           | B3   | 6 mois             |
|              |            | Sela (Emb. RN 16) - Bané                 | DCF 4x3,00x3,00                       | 2+900           | B4   | 6 mois             |
| <b>Total</b> |            |  | <b>08</b>                             |                 |      |                    |

4. Les Soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Les offres seront évaluées par lot, en tenant compte des rabais offerts, le cas échéant, après avoir pris en compte toutes les combinaisons possibles de lots. Le ou les marchés seront attribués au(x) soumissionnaire(s) offrant le coût évalué le plus bas évalué pour le Maître d'Ouvrage pour les lots combinés, sous réserve que le ou les soumissionnaire/s sélectionné/s répondent aux critères de qualification requis pour le lot ou la combinaison de lots, selon le cas.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres, tous les jours ouvrables, aux horaires ci-après : le matin de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA, correspondant au prix de vente du dossier. La méthode de paiement se fera par dépôt direct du montant d'achat du dossier sur le compte bancaire n° 01001 00100053312-10 ouvert au nom de Agetib à BSIC-Burkina. Le retrait du dossier se fera auprès de la Direction des Marchés de l'Agetib sur présentation de la quittance de versement du montant d'achat du DAO.

7. Les soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le lundi 03 avril 2023 à 09 h 00 mn TU**. La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous le **lundi 03 avril 2023 à 09 h 15 mn TU**.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre par lot comme indiqué dans le tableau ci - dessous :

| Lots   | Montant    |
|--------|------------|
| B3; B4 | 7 000 000  |
| B2     | 20 000 000 |
| B1     | 25 000 000 |

## Travaux

9. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

10. Les exigences en matière de qualifications figurant à section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

| Lots    | Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des 03 dernières années (2019 - 2021) ou depuis la création de l'entreprise | Deux (02) marchés de construction d'ouvrages d'art / franchissement ou d'aménagement de routes / pistes rurales | Avoirs liquides ou accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage |
|---------|--|---|--|
| B3 ; B4 | 350 000 000  | 150 000 000   | 70 000 000   |
| B2      | 800 000 000  | 400 000 000   | 170 000 000  |
| B1      | 1 000 000 000  | 500 000 000   | 200 000 000  |

**Disposer du matériel essentiel et du personnel clé spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres. Voir le DPAO pour des informations plus détaillées.**

Disposer du matériel essentiel et du personnel clé spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres. Voir le DPAO pour des informations plus détaillées.

11. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres

12. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt-six (126) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Adresse :

Direction Générale de l'Agetib, 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11,  
Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI,  
Tél. : + (226) 25 37 72 23/24,  
Email : [infos@agetib.bf](mailto:infos@agetib.bf) - site web : [www.agetib.net](http://www.agetib.net)

*Le Directeur Général de l'Agetib*

**Mathieu LOMPO**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

## AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

### Réalisation des travaux de construction ou de reconstruction de dix (10) ouvrages de franchissement (dalots) dans la région du Centre-Ouest

**Avis d'Appel d'Offres National**  
N°2023/005/Agetib/DG/DM

**PAYS : Burkina Faso - NOM DU PROJET : Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR)**  
**Composante 2 : Améliorer la connectivité physique et virtuelle**

**N° DU FINANCEMENT : Crédit IDA N°6819- BF GRANT NUMBER D761-BF**

**NOM DU MARCHÉ : Travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de dix (10) ouvrages de franchissement (dalots) dans la région du Centre-Ouest**

**REFERENCE STEP : BF-PUDTR-347059-CW-RFB**

- Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre des marchés relatifs aux travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de dix (10) ouvrages de franchissement (dalots) dans la région du Centre-Ouest.
- Le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) a pour objectif de développement d'améliorer la participation et l'accès inclusif des communautés ciblées (y compris les Personnes Déplacées Internes) aux services sociaux essentiels dans les zones ciblées. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter des entreprises pour la réalisation des travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de dix (10) ouvrages de franchissement (dalots) dans la région du Centre-Ouest.
- L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina, agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux répartis en quatre (04) lots comme suit :

| Région       | Province                                  | Route / Piste                                   | Type d'ouvrage (Dalots)                            | Pk              | Lots | Délais d'exécution |               |
|--------------|---|---|--|-----------------|------|--------------------|---------------|
| CENTRE-OUEST | BOULKIEMDE                                | Koudougou - Lallé (Emb. RN2)                    | DCF 6x4,00x4,00                                    | 17+900          | C1   | 6 mois             |               |
|              |   |   | DCF 5x3,00x3,00                                    | 35+300          |      |                    |               |
|              | SANGUIE                                   | Laba (Emb. RN1) - Tiogo (Emb. RN2) site 1       | DCF 4x3,00x3,00                                    | 14+400          | C2   | 6 mois             |               |
|              |   |   | DCF 1x3,00x2,00                                    |                 |      |                    |               |
|              |   |   | RD 129-1 : Godé (Emb.RN1) - Nébiéyanou (Emb. RN13) | DCF 3x3,00x2,00 |      |                    | 1+400         |
|              |   |   | Laba (Emb. RN1) - Tiogo (Emb. RN2) site 1          | DCF 3x3,00x2,00 |      |                    | 30+200        |
|              | Laba (Emb. RN1) - Tiogo (Emb. RN2) site 2 | DCF 1x3,00x2,00                                 |  |                 |      |                    |               |
|              | SISSILI                                   | Sossoré - Bon (Emb.RN 11)                       | DCF 5x3,00x3,00                                    | 36+100          | C3   | 6 mois             |               |
|              | ZIRO                                      | Piste 06-25PR15 : Gao (Emb.N13) - Passen -Kovry | DCF 3x3,00x2,00                                    | 8+500           |      |                    |               |
|              | <b>Total</b>                              |   |  | <b>10</b>       |      | <b>C4</b>          | <b>6 mois</b> |

- Les Soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Les offres seront évaluées par lot, en tenant compte des rabais offerts, le cas échéant, après avoir pris en compte toutes les combinaisons possibles de lots. Le ou les marchés seront attribués au(x) soumissionnaire(s) offrant le coût évalué le plus bas évalué pour le Maître d'Ouvrage pour les lots combinés, sous réserve que le ou les soumissionnaire/s sélectionné/s répondent aux critères de qualification requis pour le lot ou la combinaison de lots, selon le cas.
- Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres, tous les jours ouvrables, aux horaires ci-après : le matin de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures.
- Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA, correspondant au prix de vente du dossier. La méthode de paiement se fera par dépôt direct du montant d'achat du dossier sur le compte bancaire n° 01001 00100053312-10 ouvert au nom de Agetib à BSIC-Burkina. Le retrait du dossier se fera auprès de la Direction des Marchés de l'Agetib sur présentation de la quittance de versement du montant d'achat du DAO.
- Les soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **lundi 03 avril 2023 à 09 h 00 mn TU**. La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous le **lundi 03 avril 2023 à 09 h 15 mn TU**.
- Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre par lot comme indiqué dans le tableau ci - dessous :

| Lots    | Montant    |
|---------|------------|
| C3 ; C4 | 15 000 000 |
| C1 ; C2 | 20 000 000 |

## Travaux

9. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

10. Les exigences en matière de qualifications figurant à section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

| Lots    | Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des 3 dernières années (2019 - 2021) ou depuis la création de l'entreprise | Deux (02) marchés de construction d'ouvrages d'art / franchissement ou d'aménagement de routes / pistes rurales | Avoirs liquides ou accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage |
|---------|---|---|--|
| C3 ; C4 | 500 000 000   | 300 000 000   | 100 000 000  |
| C1 ; C2 | 800 000 000   | 400 000 000   | 170 000 000  |

**Disposer du matériel essentiel et du personnel clé spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres. Voir le DPAO pour des informations plus détaillées.**

11. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres

12. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt-six (126) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Adresse :

Direction Générale de l'Agetib, 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11,  
Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI,  
Tél. : + (226) 25 37 72 23/24,  
Email : infos@agetib.bf - site web : www.agetib.net

**Le Directeur Général de l'Agetib**

**Mathieu LOMPO**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



## AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

### Réalisation des travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de huit (08) ouvrages de franchissement (dalots) dans la région du Centre-Sud

**Avis d'Appel d'Offres National**  
N°2023/006/Agetib/DG/DM

**PAYS : Burkina Faso - NOM DU PROJET : Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR)**  
**Composante 2 : Améliorer la connectivité physique et virtuelle**

**N° DU FINANCEMENT : Crédit IDA N°6819- BF GRANT NUMBER D761-BF**

**NOM DU MARCHÉ : Travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de huit (08) ouvrages de franchissement (dalots) dans la région du Centre-Sud**

**REFERENCE STEP : BF-PUDTR-347060-CW-RFB**

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre des marchés relatifs aux travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de huit (08) ouvrages de franchissement (dalots) dans la région du Centre-Sud.

2. Le Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) a pour objectif de développement d'améliorer la participation et l'accès inclusif des communautés ciblées (y compris les Personnes Déplacées Internes) aux services sociaux essentiels dans les zones ciblées. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter des entreprises pour la réalisation des travaux d'urgence de construction ou de reconstruction de huit (08) ouvrages de franchissement (dalots) dans la région du Centre-Sud.

3. L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina, agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux répartis en quatre (04) lots comme suit :

| Région       | Province   | Route / Piste   | Type d'ouvrage (Dalots) | Pk    | Lots | Délais d'exécution |
|--------------|------------|---|-------------------------|-------|------|--------------------|
| CENTRE-SUD   | BAZEGA     | Piste non classée : Dagouma (Emb N5) - Senséné              | DCF 4x3,00x3,00         | 3+600 | D1   | 6 mois             |
|              |            | RD 39 : Saponé Marché (Emb N6) - Gana - Kombissiri (Emb N5) | DCF 4x3,00x3,00         | 4+200 |      |                    |
|              | ZOUNDWEOGO | Piste non classée : Manga (Emb N29) - Bindé (Emb N17)       | DCF 5x3,00x3,00         | 3+000 | D2   | 6 mois             |
|              |            | Piste non classée : Manga (Emb N29) - Bindé (Emb N17)       | DCF 6x4,00x4,00         | 7+500 |      |                    |
|              |            | Piste non classée : Bion (Emb N5) - Koanken (Emb N29)       | DCF 5x3,00x3,00         | 5+000 | D3   | 6 mois             |
|              |            | Piste non classée : Manga (Emb N29) - Toula                 | DCF 4x3,00x2,00         | 1+800 |      |                    |
|              |            | Piste non classée : Manga (Emb N29) - Toula                 | DCF 3x3,00x2,00         | 6+500 | D4   | 6 mois             |
|              |            | Piste non classée : Manga (Emb N29) - Toula                 | DCF 4x3,00x2,00         | 8+000 |      |                    |
| <b>Total</b> |            |   | <b>08</b>               |       |      |                    |

4. Les Soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Les offres seront évaluées par lot, en tenant compte des rabais offerts, le cas échéant, après avoir pris en compte toutes les combinaisons possibles de lots. Le ou les marchés seront attribués au(x) soumissionnaire(s) offrant le coût évalué le plus bas évalué pour le Maître d'Ouvrage pour les lots combinés, sous réserve que le ou les soumissionnaire/s sélectionné/s répondent aux critères de qualification requis pour le lot ou la combinaison de lots, selon le cas.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables aux horaires ci-après : le matin de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA, correspondant au prix de vente du dossier. La méthode de paiement se fera par dépôt direct du montant d'achat du dossier sur le compte bancaire n° 01001 00100053312-10 ouvert au nom de Agetib à BSIC-Burkina. Le retrait du dossier se fera auprès de la Direction des Marchés de l'Agetib sur présentation de la quittance de versement du montant d'achat du DAO.

7. Les soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **lundi 03 avril 2023 à 09 h 00 mn TU**. La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous le **lundi 03 avril à 09 h 15 mn TU**.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre par lot comme indiqué dans le tableau ci - dessous :

| Lots       | Montant    |
|------------|------------|
| A2; A3; A6 | 7 000 000  |
| A1; A4     | 15 000 000 |
| A5         | 20 000 000 |

## Travaux

9. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

10. Les exigences en matière de qualifications figurant à section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

| Lots | Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des 3 dernières années (2019 - 2021) ou depuis la création de l'entreprise | Deux (02) marchés de construction d'ouvrages d'art / franchissement ou d'aménagement de routes / pistes rurales | Avoirs liquides ou accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage |
|------|---|---|--|
| D3   | 350 000 000   | 150 000 000   | 70 000 000   |
| D1   | 500 000 000   | 300 000 000   | 100 000 000  |
| D4   | 800 000 000   | 400 000 000   | 170 000 000  |
| D2   | 1 000 000 000   | 500 000 000   | 200 000 000  |

**Disposer du matériel essentiel et du personnel clé spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres. Voir le DPAO pour des informations plus détaillées.**

11. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres

12. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt-six (126) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Adresse :

Direction Générale de l'Agetib, 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11,  
Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI,  
Tél. : + (226) 25 37 72 23/24,  
Email : [infos@agetib.bf](mailto:infos@agetib.bf); site web : [www.agetib.net](http://www.agetib.net)

*Le Directeur Général de l'Agetib*

**Mathieu LOMPO**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Pour études (APS, APD, EIES) pour la réalisation de cinq (5) stations de traitement de boues de vidange (STBV) et leurs modalités de mise en œuvre et de gestion dans la région du centre-ouest et du centre-sud

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2023—012M---  
/MEEA/SG/DMP

**PROJET PROMOTION DE L'HYGIÈNE, DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DE LA POPULATION A LA COVID 19 ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN MILIEU RURAL DANS 08 PROVINCES AU BURKINA FASO (PHEPA-8P)**

Référence des Accords de financement :  
Don FAE N°5600155005452-

N° d'identification du Projet : SAP n° P-BF-E00-020

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque africaine de Développement à travers la Facilité Africaine de l'Eau (FAE) afin de couvrir le coût du Projet Promotion de l'Hygiène, de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de renforcement de la résilience de la population à la covid 19 et au changement climatique en milieu rural dans 08 provinces au Burkina Faso (PHEPA-8P) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du Don FAE pour financer le contrat relatif aux études (APS, APD, EIES) pour la réalisation de cinq (5) stations de traitement de boues de vidange (STBV) et leurs modalités de mise en œuvre et de gestion dans la Région du Centre-Ouest et du Centre-Sud.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) Etablir un état des lieux de la gestion des boues de vidange (BV) et une analyse du marché (Offre/Demande) de la filière dans les 05 communes rurales ; (ii) Proposer les critères de choix et le choix du site de dépotage ; (iii) Proposer des variantes d'aménagements et de technologies de traitement des boues de vidange dans les 05 communes rurales ; (iv) réaliser les études d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD), assortie d'analyses économiques et financières pour la construction d'un site de dépotage contrôlé pour le traitement et la valorisation des boues de vidange dans chacune des 05 communes ; (v) réaliser les études d'impacts environnement et social assortie d'un plan de gestion environnemental et social y compris éventuellement le plan d'action de réinstallation (en cas de besoin) ; (vi) élaborer le dossier d'appel d'offre pour la réalisation des travaux pour chaque commune sur la base des études APD réalisées.

La durée prévisionnelle des prestations est de six (06) mois.

3. La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement invite les Consultants à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant devra être une firme régulièrement constituée et avoir une expérience dans les études (APS, APD, EIES) pour la réalisation de STBV et leurs modalités de mise en œuvre et de gestion. Les expériences du Consultant devront être prouvées par les attestations de bonne fin accompagnées des pages de garde et de signature des contrats.

4. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation sur le consultant, références de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement ;
- Une présentation du consultant (date de création, situation géographique, domaine de compétences, organisation, etc...) accompagnée des preuves de son existence juridique ;
- Les références des missions similaires réalisées par les Consultants : Etudes pour la réalisation de station de traitement de boues de vidange (STBV). Les Consultants doivent faire ressortir au moins pour chaque

mission les informations suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission ; (ii) une description sommaire des prestations réalisées et des résultats obtenus ; (iii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) le montant du contrat ; (vi) la liste des experts-clés ayant réalisés la mission ; et (vii) toute autre information jugée pertinente sur la mission réalisée ;

- Les attestations de bonne exécution ou les certificats de bonne fin attestant la bonne exécution des prestations accompagnées des pages de garde et de signature des contrats.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection pour ce contrat sera la sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque.

7. La liste restreinte des consultants qualifiés pour la mission sera établie sur la base du nombre de missions similaires réalisées : Etudes pour la réalisation de station de traitement de boues de vidange (STBV). Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.

8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux, tous les jours ouvrables de 08h00mn à 15h00mn (heure locale) aux adresses ci-dessous :

Direction des Marchés Publics /Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement

03 BP. 7010 - Ouagadougou 03 ; Tél.: 25 49 99 22 ; Email : dmp-meeea@gmail.com; dmpmea@gmail.com.

9. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (4) exemplaires (un original + 3 copies) devront être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **27 mars /2023 à 09 heures 00 mn (TU)** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour les Etudes (APS, APD, EIES) pour la réalisation de cinq (5) stations de traitement de boues de vidange (STBV) et leurs modalités de mise en œuvre et de gestion dans la région du Centre-Ouest et du Centre-Sud », avec l'avertissement « A NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS ».

**Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement**

**À l'attention de : « Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement »**

**03 BP 7010 Ouagadougou 03 / BURKINA FASO**

**Tél. : (+226) 25 49 99 00 à 09,**

**Email : dmpmeEa@gmail.com**

**Le Directeur des Marchés Publics  
Chargé de l'Expédition des Affaires Courantes**

**André HIEN**

### Suivi-contrôle des travaux de construction de 1500 latrines familiales et de 350 puisards domestiques, de 100 blocs de latrines institutionnelles et publiques et de 40 lavoir-puisards dans les régions du Centre-Ouest et du Plateau-Central

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2023—011M---/MEEA/SG/DMP (SERVICES DE CONSULTANTS)**

**PROJET PROMOTION DE L'HYGIÈNE, DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DE LA POPULATION A LA COVID 19 ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN MILIEU RURAL DANS 08 PROVINCES AU BURKINA FASO (PHEPA-8P)**

Référence des Accords de financement :

Don FAE N°5600155005452—

N° d'identification du Projet : SAP n° P-BF-E00-020

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet Promotion de l'Hygiène, de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de renforcement de la résilience de la population à la covid 19 et au changement climatique en milieu rural dans 08 provinces au Burkina Faso (PHEPA-8P) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du Don FAE pour financer le contrat relatif au suivi-contrôle des travaux de construction de 1500 latrines familiales et de 350 puisards domestiques, de 100 blocs de latrines institutionnelles et publiques et de 40 lavoir-puisards dans les Régions du Centre-Ouest et du Plateau-Central.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : le suivi-contrôle des travaux de construction de 1500 latrines familiales et de 350 puisards domestiques, de 100 blocs de latrines institutionnelles et publiques et de 40 lavoir-puisards dans les Régions du Centre-Ouest et du Plateau-Central. La durée prévisionnelle des prestations est de huit (08) mois hors saison hivernale.

3. La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement invite les Consultants à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant devra être une firme régulièrement constituée et avoir une expérience dans le suivi-contrôle des travaux de construction de latrines. Le Consultant devra justifier d'au moins cinq (05) missions similaires dans le suivi-contrôle des travaux de construction d'au moins 200 latrines familiales et/ou 20 blocs de latrines institutionnelles et publiques au cours des dix (10) dernières années. Les expériences du Consultant devront être prouvées par les attestations de bonne fin accompagnées des pages de garde et de signature des contrats.

4. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation sur la firme, références de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement ;

- Une présentation du consultant (date de création, organisation, situation géographique, domaine de compétences, etc...) accompagnée des preuves de son existence juridique ;

- Une note spécifique de présentation (sous forme de tableau) des références similaires réalisées par les consultants dans le suivi-contrôle des travaux de construction d'au moins 200 latrines familiales et/ou 20 blocs de latrines institutionnelles et publiques. Les consultants doivent faire ressortir au moins pour chaque mission les informations suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) une description sommaire des prestations réalisées et des résultats obtenus (iii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) le montant du contrat, (vi) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, (vii) toute autre information jugée pertinente sur la mission réalisée etc....

- Les attestations de bonne exécution ou les certificats de bonne fin attestant la bonne exécution des prestations accompagnées des pages de garde et de signature des contrats.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de

développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>. La sélection du consultant sera effectuée suivant la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC) telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de développement.

7. La procédure de sélection comportera les étapes suivantes :

- L'établissement d'une liste restreinte de consultants qualifiés suivant un classement par ordre de mérite à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêts et la désignation du consultant le plus qualifié pour la mission. L'établissement de la liste restreinte sera fondé sur l'expérience et les compétences des consultants pertinentes pour la mission. À partir de cette liste, le Projet choisira le consultant qui possède les qualifications et les références les plus appropriées pour la mission et classé premier.

- La sollicitation de l'avis de non-objection de la Banque sur la liste restreinte proposée ainsi que le choix du consultant classé premier, et le projet de Demande de propositions pour la suite du processus de sélection ;

- La transmission de la Demande de propositions au consultant le plus qualifié et classé en première position, en vue de l'inviter à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue des négociations pour l'attribution du contrat ;

- L'examen de la proposition technique et de la proposition financière du consultant par l'Agence d'Exécution du projet et l'invitation du Consultant à la négociation du contrat ;

- La soumission à l'avis de non-objection de la Banque du projet de contrat négocié et paraphé par les parties, accompagné du procès-verbal de négociation et des propositions technique et financière du consultant.

NB : Il est à noter que conformément à la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC), seul le consultant jugé le plus qualifié et classé en première position à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité à soumettre une proposition technique et financière pour les négociations en vue de l'attribution du contrat.

8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux, tous les jours ouvrables de 08h00mn à 15h00mn (heure locale) aux adresses ci-dessous :

Direction des Marchés Publics /Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA)

03 BP. 7010 - Ouagadougou 03 ; Tél.: 25 49 99 22 ; Email : [dmpmeea@gmail.com](mailto:dmpmeea@gmail.com) ; [dmpmea@gmail.com](mailto:dmpmea@gmail.com).

9. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (4) exemplaires (un original + 3 copies) devront être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 27 mars 2023 à 09 heures 00 mn (TU)** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour le suivi-contrôle des travaux de construction de 1500 latrines familiales et de 350 puisards domestiques, de 100 blocs de latrines institutionnelles et publiques et de 40 lavoir-puisards dans les Régions du Centre-Ouest et du Plateau-Central », avec l'avertissement « A NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS ».

**Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement**

À l'attention de : « Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement »

03 BP 7010 Ouagadougou 03 / BURKINA FASO

Tél. : (+226) 25 49 99 22

Email : [dmpmeea@gmail.com](mailto:dmpmeea@gmail.com)

**Le Directeur des Marchés Publics**  
**Chargé de l'Expédition des Affaires Courantes**

**André HIEN**

### RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA REALISATION D'ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DETAILLEES, L'ELABORATION DU DAO, LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU SIEGE (BATIMENT R+3 EXTENSIBLE EN R+6) DU STN/REDD+ ET DE L'UNITE DE GESTION DU PGPC/REDD+.

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS  
DE LA BANQUE

RECTIFICATIF  
SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 2023-  
008M/MEEA/SG/DMP  
POUR LE

Financement : IDA – PGPC/REDD+ -No. de référence : BF-PIF-  
338446-CS-CQS

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Services de consultant pour la réalisation d'études architecturales et techniques détaillées, l'élaboration du DAO, le contrôle et la surveillance architecturale et technique en vue de la construction du siège (bâtiment R+3 extensible en R+6) du STN/REDD+ et de l'unité de gestion du PGPC/REDD+.

La mission est prévue pour être exécutée en deux (2) phases :

- Phase 1 : Réalisation des études architecturale et technique, et élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ;  
- Phase 2 : Contrôle et surveillance architecturale et technique des travaux

#### PHASE 1 : REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE, DE L'ELABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) OBJECTIFS DE LA PHASE 1

##### Objectif global

L'objectif global de la mission d'études architecturale et technique détaillées du projet est de concevoir le siège du STN/REDD+ et de l'Unité de gestion du PGPC/REDD+. Cette mission d'étude va de l'Avant-Projet Sommaire (APS) jusqu'au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en passant par l'Avant-Projet Détaillé (APD) et l'obtention du permis de construire, suivant le programme architectural défini au point (IV).

##### Objectifs spécifiques

D'une manière spécifique, cette mission vise à :

- élaborer l'Avant-Projet Sommaire (APS) dans les délais impartis pour la prestation ;
- élaborer l'Avant-Projet Détaillé (APD) dans les délais impartis pour la prestation ;
- élaborer le dossier de demande d'autorisation de construire (DPC) ;
- assister le Maître d'Ouvrage pour l'obtention du permis de construire ;
- élaborer le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) dans les délais impartis pour le recrutement des entreprises en vue de la réalisation des travaux ;

##### LA DUREE DE LA PHASE 1

Les prestations seront fournies dans un délai de trois (03) mois pour cette phase 1, c'est-à-dire les études architecturales et techniques.

##### PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit être un Cabinet d'architecture inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes du pays ou de la région d'origine et éligible aux financements de la Banque mondiale, ayant une expérience avérée dans le domaine de la conception, des études architecturales et techniques des bâtiments. Il doit en outre avoir des compétences dans le suivi, la construction et la réhabilitation de bâtiments.

Il devra justifier des expériences ci-après :

##### Expériences similaires

Avoir effectué durant les sept (07) dernières années, au moins deux (02) missions d'études architecturales et/ou techniques de bâtiment d'au moins R+3 justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution.

#### PHASE 2 : CONTROLE ET SURVEILLANCE ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE DES TRAVAUX OBJECTIFS DE LA PHASE 2

##### Objectif global

Cette mission a pour objectif principal, le contrôle et la surveillance architecturale et technique des travaux de construction du siège du STN/REDD+ et de l'unité de gestion du PGPC/REDD+ jusqu'à la réception définitive des travaux.

##### Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de (d') :

- apporter un appui technique au Maître d'Ouvrage dans le processus de recrutement des Entreprises ;
- préparer le démarrage des travaux ;
- assurer le contrôle et la surveillance technique des travaux ;
- assurer le contrôle et la surveillance architecturale des travaux ;
- organiser et diriger aux réunions de chantier ;
- rédiger et déposer auprès du Maître d'ouvrage les rapports mensuels ;
- rédiger et déposer les rapports circonstanciés et autres rapports spécifiques, s'il y a lieu ;
- dresser les attachements et vérifier les décomptes de l' (les) entreprise (s) et suivre les paiements de ces décomptes ;
- organiser et diriger à la réception technique ;
- participer aux réceptions provisoire et définitive ;

##### Expériences similaires

Avoir effectué durant les sept (07) dernières années au moins deux (02) missions de contrôle et de surveillance architecturale et/ou technique des travaux de construction de bâtiment d'au moins R+2 justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution.

1. La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement de l'eau et de l'assainissement invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services notamment :

- Brochures, prospectus de présentation du consultant ;
- Qualifications pour exécuter les services ;
- référence des clients.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

NB : la complexité similaire s'entend par : ampleur des contrats, nature de la prestation, domaine technique et contexte géographique.

2. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, 4ème Edition, Novembre 2020, relatives en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

La méthode de sélection retenue est la Sélection fondée sur la Qualification du Consultant (SQC) décrite dans les dispositions du point 7.11 de la section VII du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale 4ème Edition, Novembre 2020.

3. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement 327, avenue du Professeur Joseph KI ZERBO, 2ème étage de l'immeuble dudit Ministère 03 BP 7044 Ouagadougou 03 Burkina Faso Tél : 25-32-40-74/75 ou par email : (meeea@gmail.com et pifburkina@yahoo.fr du lundi au jeudi de 07h30mn à 12h30mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30mn.

4. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en langue française et présentés sous forme d'un document relié en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels et déposés sous plis fermés, à l'adresse ci-dessus en personne, ou par courrier électronique (email) au plus tard le lundi 20 mars 2023 à 9h00 TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

5. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être livrées en quatre (04) exemplaires.

**Directeur des Marchés Publics  
Président de la CAM**

**André HIEN**

# Marchés Publics

## *APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES*

\* **Marchés de Travaux**

**P. 38 à 40**

### DG-C.M.E.F.

#### *Fournitures et Services courants*

##### **REGION DES HAUTS BASSINS**

#### **Travaux de voirie à l'intérieur de la ville et des villages rattachés dans la Commune de Bobo-Dioulasso**

##### **AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES**

La Commune de Bobo-Dioulasso a décidé dans son budget Gestion 2023, du financement des travaux de voirie à l'intérieur de la ville et des villages rattachés.

L'objectif général du financement est d'améliorer la mobilité et le cadre de vie de la ville de Bobo-Dioulasso et des villages rattachés. L'objectif spécifique est de contribuer à accroître le trafic urbain, rendre plus accessible les villages rattachés et assainir le milieu de vie.

Les travaux d'un montant prévisionnel global d'un milliard cent quatre millions six cent soixante-quatre mille deux cent soixante-deux (1 04 664 262) francs CFA TTC, se décomposent en lots suivants :

- Lot 1: Travaux de réhabilitation de dalots et de caniveaux et de dalettes dans l'arrondissement n° 1 de la commune de Bobo-Dioulasso ;
- Lot 2: Travaux de construction d'un dalot de 3 x 3 x 2 à Tondogosso et de réhabilitation d'un dalot de 3 x 3 x 2 à Sinougoudjan ;
- Lot 3: Travaux de construction de dalots et de caniveaux au secteur 23 de la ville de Bobo-Dioulasso ;
- Lot 4: Travaux de surfacage dans la ville de Bobo-Dioulasso ;
- Lot 5: Travaux de réhabilitation de dalots, de dalettes et de caniveaux dans la ville de Bobo-Dioulasso ;
- Lot 6: Travaux de réhabilitation des places publiques de la ville de Bobo-Dioulasso ;

- Lot 7: Travaux de construction d'un dalot de 1 x 2 x 1,5 à Logoourouso

Les travaux ci-après seront acquis suivant le système de passation des marchés du Burkina Faso conformément à la loi n° 039-2016/AN du 02 décembre 2016 portant réglementation générale de la commande publique, le décret n° 20170049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ses textes modificatifs, ainsi que leurs textes d'application, en utilisant les dossiers nationaux standards d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante : Commune de Bobo-Dioulasso, 01 BP 383, Bobo-Dioulasso 01/Site Web: [www.mairie-bobo.bf](http://www.mairie-bobo.bf)/E-mail: [mairie.bobo@fasonet.bf](mailto:mairie.bobo@fasonet.bf) Tél: 00(226) 20 97 02 59/Fax: 00(226) 20 97 24 63  
Personne à contacter : Monsieur Mahamadou TOU, Directeur des Marchés Publics Téléphone : (00226) 70 63 50 19  
Email : [toumah02@gmail.com](mailto:toumah02@gmail.com)

### Travaux de réalisation et de réhabilitation de forages dans la Commune de Bobo-Dioulasso Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de la Commune de Bobo-Dioulasso.

#### Avis de demande de prix

n° 2023-05/CB/M/CAB/DMP/SCP du 16 février 2023

Financement : Budget communal et Agence Régionale de Développement des Hauts-Bassins (ARD), Gestion 2023

1. La Commune de Bobo-Dioulasso lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées à la catégorie Fn1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lots suivants :

- **Lot n° 1:** Travaux de réhabilitation de trois forages à l'école primaire publique de Doufiguissou, CEG de Koumi et Hameau de culture Dankwé de Sogossagasso dans la commune de Bobo-Dioulasso pour un montant prévisionnel de six millions (6 000 000) francs CFA TTC) ;

- **Lot n° 2:** Travaux de réalisation d'un forage au CEG du secteur n° 18 dans la commune de Bobo-Dioulasso pour un montant prévisionnel de huit millions six cent trois mille (8 603 00) francs CFA TTC dont huit millions trois mille (8 003 000) francs CFA part ARD ;

- **Lot 3:** Travaux de réalisation trois forages à Baré (Déguélé), Koumi (Môgônani kwôgo) et Dinderesso dans la commune de Bobo-Dioulasso pour un montant prévisionnel de vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours par lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, téléphone : 70 63 50 19, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour les lot n° 1 et lot n° 2 et cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot n° 3 à la Trésorerie Régionale des Hauts Bassins ou à la régie de recettes sise au service de l'état civil central ou de la Direction des Infrastructures Routières et de la Mobilité de la mairie de Bobo-Dioulasso.

6. Les offres présentées en un (01 ) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA pour les lot 1 et lot 2 et six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot 3, devront parvenir ou être remises à l'adresse au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, avant le **21 mars 2023, à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
Communale d'Attribution des Marchés**

**Mahamadou TOU**  
Secrétaire Administratif

## REGION DES HAUTS BASSINS

**Travaux de construction d'une (01) salle de classe plus bureau à l'école primaire B de Bodialédaga et une (01) salle de classe plus bureau à l'école primaire C de Lèna et la réhabilitation de trois (03) salles de classes plus bureau plus magasin à l'école primaire de Sonsogoma**

**Avis de demande de prix  
N°2023- 001/RHBS/PHUE/CLNA  
Financement : Budget communal, gestion 2023**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023 de la commune de Lèna.

1. La Personne Responsable des Marchés de la commune de Lèna lance une demande de prix tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés.  
  
(Agrément B1 minimum) pour chaque lot pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en deux (02) lots comme suit :  
- Lot 1 : les travaux de construction d'une (01) salle de classe plus bureau à l'école primaire "B" de Bodialédaga et une (01) salle de classe plus bureau à l'école primaire "C" de Lèna pour un montant prévisionnel de dix-sept millions cinq cent soixante-quinze mille (17 575 000) FCFA TTC  
- Lot 2 : Travaux de réhabilitation de trois salles de classes+ bureau+ magasin à l'école primaire de Sonsogoma pour un montant prévisionnel de trois millions trois cent quatre-vingt-trois mille sept cent quarante (3 383 740 ) FCFA TTC.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour le Lot 1 et soixante jours (60) jours pour le Lot 2.
4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Mairie de Lèna Tél : 72 10 24 99 tous les jours ouvrables entre 7 h 30 mn à 12 h 30 minutes et de 13 h 00 minute à 16 h00 mn et les vendredis de 13 h 30 à 16 h 30 mn
5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la Mairie, tel : 72 10 24 99 moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le Lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le Lot 2, auprès de la Trésorerie Régionale des Hauts Bassins. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable du non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de Trois cent cinquante mille (350 000) FCFA pour le Lot 1 et Deux cent mille (200 000) FCFA pour le Lot 2 devra parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Lèna, le **21 Mars 2023 à 10 heures 00 minutes**.
7. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
Communale d'attribution des marchés**

**Olo Sylvestre KAMBIRE**  
Administrateur Civil



## Communiqué

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE DU CONTROLE DES  
MARCHES PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS  
FINANCIERS.

000328

N°2023-\_\_\_\_/MEFP/SG/DG-CMEF

BURKINA FASO

\*\*\*\*\*

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 24 JAN 2023

### COMMUNIQUE

En vue de permettre un meilleur accès à la revue des marchés publics dans le contexte difficile actuel, il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique que depuis le 09 janvier 2023, le quotidien des marchés publics est en accès libre sur les sites web du Ministère de l'Economie des Finances et de la Prospective et de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers aux adresses respectives suivantes : [www.finances.gov.bf/](http://www.finances.gov.bf/) / [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf).

Le Directeur Général du Contrôle des  
Marchés Publics et des Engagements Financier/.

  
Alfred THIOMBIANO





*Quotidien*

# Marchés Publics

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles**
- \* **Marchés de Travaux**

UEMOA



Sénégal



Niger



Guinée  
Bissau



Burkina  
Faso



Togb



Bénin



Côte  
d'Ivoire